



NADIR LARBAOUI REÇU PAR LE ROI D'ESPAGNE

## RESSERREMENT DES LIENS ÉCONOMIQUES BILATÉRAUX



*Les liens économiques de l'Algérie avec l'Espagne sont déjà considérables en termes d'échanges, d'investissements et de présence commerciale, mais ils pourraient être encore meilleurs.*

P.3

### À L'UNIVERSITÉ D'AGADIR : DES ÉTUDIANTS SAHRAOIS DÉNONCENT DES MESURES RÉPRESSIVES

P.4

DES MILLIERS DE PERSONNES L'ONT ACCOMPAGNÉE À SADERNIÈRE DE MEURE  
**TOUTE L'ALGÉRIE PLEURE MARWA**

P.5



LE GÉNOCIDES SE POURSUIT À GAZA

**LE DOUBLE STANDARD VA ENCORE ACCROÎTRE LE MALHEUR D'INNOCENTS CIVILS PALESTINIENS**

*Le déséquilibre structurel de l'organisation onusienne est accentué par le double standard adopté par plusieurs pays, notamment occidentaux, dont les réactions sont souvent dictées par des approches d'ordre idéologique, religieuse, voire ethnique.*

P.4

À L'OCCASION DE LA VISITE OFFICIELLE DU MINISTRE SUISSE DE LA JUSTICE ET DE LA POLICE EN ALGÉRIE

# La police algérienne et la police suisse signent un accord de coopération bilatérale

Cet accord permettra également de renforcer la coopération dans le domaine de la cybersécurité, l'échange d'expertise et les programmes de formation entre les polices des deux pays.

**Hakim H.**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Urbanisme, Ibrahim Mourad, a reçu son homologue suisse, M. Beat Jans, ministre de la Justice et de la Police, qui effectue une visite de travail en Algérie. Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et la directrice de l'Office fédéral de police suisse (Fedpol), Eva Wildi-Cortés, les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération entre les deux pays et les perspectives de son renforcement, dans le cadre des bonnes relations historiques entre l'Algérie et la Suisse.

À cette occasion, les deux ministres ont supervisé la cérémonie de signature d'un accord de coopération bilatérale entre les polices des deux pays. S'inscrivant dans le cadre de l'intensification des relations entre l'Algérie et la Suisse, cet accord, signé par le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et la directrice de la police suisse, Eva Wildi, vise à renforcer la coopération entre les polices des deux pays pour lutter contre les différents types de criminalité, notamment la criminalité transnationale, économique et financière, les crimes liés à la migration illégale et à la traite des êtres humains, ainsi que la lutte contre les crimes liés à la drogue. Cet

CONCOURS NATIONAL DE  
RECRUTEMENT D'ÉLÈVES  
MAGISTRATS

## Modification des dates des épreuves orales

Le ministère de la Justice a annoncé, hier dans un communiqué, la modification des dates des épreuves orales, pour l'admission finale des candidats, de la 2<sup>e</sup> session du concours national de recrutement d'élèves magistrats, au titre de l'année 2024. Ces épreuves orales se dérouleront du 7 au 10 juillet prochain au siège de l'École supérieure de la magistrature (ESM) à Koléa. Les épreuves orales d'admission finale au concours national de recrutement d'élèves magistrats pour l'année 2024 « se dérouleront les 7, 8, 9 et 10 juillet 2025, au lieu des 6, 7, 8 et 9 juillet 2025, et ce au niveau du siège de l'ESM », précise la même source. Les candidats doivent « se présenter à la date et à l'heure indiquées, munis de la pièce d'identité et des documents requis en vue de compléter le dossier, et consulter minutieusement la note n1827 relative aux mesures du déroulement des deux épreuves orales de la 2<sup>e</sup> session de ce concours au titre de l'année 2024, publiée sur les sites web de l'ESM et du ministère de la Justice, en veillant au respect de sa teneur », a conclu le communiqué.

accord permettra également de renforcer la coopération dans le domaine de la cybersécurité, l'échange d'expertise et les programmes de formation entre les polices des deux pays. Ibrahim Mourad a indiqué que la visite du ministre suisse en Algérie s'inscrit dans le cadre de « la coopération existante entre les deux pays dans plusieurs secteurs, ainsi que dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes », en soulignant que l'accord signé constitue « un cadre d'action commun pour lutter contre les différents types de criminalité ». D'autant plus que l'Algérie a récemment renforcé son arsenal législatif avec de nouvelles lois pour lutter contre la criminalité transnationale, la cybercriminalité, le trafic d'êtres humains, l'immigration clandestine et tous les types de criminalité. Ibrahim Mourad a souligné également que cet accord « renforcera l'excellente coopération entre les deux institutions et permettra de passer à une phase avancée et opérationnelle dans le domaine de la police afin de faire face à tous les



défis sécuritaires communs », en ajoutant qu'un groupe de travail conjoint sera formé pour mettre en œuvre les dispositions de cet accord. Rappelant les « bonnes relations historiques » entre les deux pays, Ibrahim Mourad a exprimé le soutien de la Suisse à la glorieuse révolution de libération et a exprimé son espoir de « renforcer la coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines, notamment l'économie et l'investissement ». De son côté, le ministre suisse de la Justice et de la Police a rappelé que la Suisse entretenait des « liens diplomatiques historiques forts » avec l'Algérie

et a salué les efforts de l'Algérie dans la lutte contre les différents crimes transnationaux. Il a également salué le niveau de coopération entre les deux pays dans les domaines de la justice, de la police et de la lutte contre l'immigration clandestine, en notant que sa visite en Algérie « permettra de renforcer la coopération bilatérale afin de faire face aux défis communs ». Beat Jans a également mis en exergue « l'apport qualitatif » de la communauté algérienne vivant en Suisse dans plusieurs secteurs, notamment l'économie et la recherche scientifique.

H. H.

SON MINISTRE DE LA JUSTICE LE MET EN RELIEF.

## La Suisse affiche sa volonté d'aider l'Algérie à récupérer « l'argent du peuple »

« La coopération entre nos deux pays a enregistré une nette évolution ces dernières années [...]

On a discuté de la restitution des fonds détournés, et la Suisse est déterminée à coopérer avec l'Algérie dans ce domaine pour l'aider à récupérer l'argent du peuple algérien. » C'est ce qu'a indiqué son ministre de la Justice hier dans une déclaration à l'ENTV, à l'issue d'une réunion de travail avec son homologue algérien. Ce n'est pas la première fois

que la Suisse affiche sa disponibilité à aider l'Algérie à récupérer l'argent détourné.

En 2020, son ambassadeur à Alger a exprimé le même engagement du gouvernement helvétique. « Nous avons discuté de la coopération en matière de justice pénale », notamment du « recouvrement des fonds détournés », a déclaré de son côté le ministre algérien de la Justice, ajoutant qu'« une coopération très positive » a été enregistrée dans ce

domaine. L'Algérie a présenté à la Suisse au moins deux dossiers de récupération des fonds détournés. Le premier concerne l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, et le second, l'ex-ministre de l'Énergie, Chakib Khelil.

Ces deux anciennes figures du règne de Bouteflika sont en fuite à l'étranger. Le premier est en France, où la justice a refusé de l'extrader vers l'Algérie, et le second a pris le chemin des États-Unis.

JUSTICE

## Des sessions de formation au profit des magistrats, cadres et fonctionnaires du Secteur

Le ministère de la Justice a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement de sessions de formation au profit des magistrats, cadres et fonctionnaires du secteur. Ces sessions de formation visent à mettre à jour les connaissances des magistrats, cadres et fonctionnaires du secteur et à développer leurs aptitudes, précise le ministère de la Justice.

### UNE FORMATION EN LIGNE SUR LES « LIENS ENTRE LE SPORT ET LES DROITS DE L'HOMME »

Ainsi, au titre de la coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUJDC), un (1) magistrat participera à la 1<sup>re</sup> réunion du groupe intergouvernemental d'experts à

composition non limitée sur les crimes portant atteinte à l'environnement, dans le cadre de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale (UNTOC). Dans le cadre de la coopération avec le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, un (1) magistrat participera à une formation en ligne sur les « liens entre le sport et les droits de l'Homme ».

En coordination avec la Direction générale des Archives nationales, trente-huit (38) fonctionnaires chargés de la gestion des archives participeront à une formation, au Centre régional des archives judiciaires de Constantine, sur « la gestion des documents et des archives des juridictions à la lumière de

la transformation numérique », en vue de « développer leurs aptitudes dans ce domaine ». De plus, vingt-cinq (25) fonctionnaires des cours de justice prendront part à une session de formation sur « les délais et échéances dans le cadre du Code de procédure civile et administrative » pour « renforcer et développer les capacités et les qualifications des fonctionnaires en la matière ». Au Centre d'enseignement intensif des langues (CEIL) de l'université d'Alger 1 Benyoucef Benkhedda, douze (12) fonctionnaires ayant le titre de traducteur bénéficieront d'une formation de perfectionnement de la langue anglaise à l'aide des technologies modernes, selon le communiqué.

**L'EXPRESS**

Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

**NOURDINE BRAHMI**

DIRECTEUR HONORAIRE:

**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
**Société d'Impression**  
**d'Alger (SIA)**  
**Diffusion:**  
**Media Distribution**

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

PRÉSENTE À LA CONFÉRENCE DE SÉVILLE

# L'Algérie défend une vision inclusive du développement

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, représentant le président de la République, participe aux travaux de la conférence de l'ONU sur le développement, ouverte hier à Séville, en Andalousie, avec la participation de près de 70 chefs d'État et de gouvernement et de représentants de la société civile.

M. Korso

Cette rencontre cruciale intervient dans un contexte international délicat pour l'aide au développement, touchée de plein fouet par la réduction de l'aide humanitaire décidée par Washington juste après l'élection de Donald Trump, qui a supprimé 83 % des financements de programmes à l'étranger de l'agence de développement USAID. Avec 63 milliards de dollars d'aide publique en 2024, les États-Unis étaient jusqu'à présent le principal pays donateur pour de nombreuses agences et ONG, actuellement confrontées à d'importantes difficultés, d'autant que d'autres pays occidentaux dont la France ont aussi réduit leurs aides. Pour l'Algérie, représentée au plus haut niveau à cette conférence, dite FfD4, il s'agit de défendre le droit des pays en développement, les pays du Sud, à accéder aux financements de la communauté internationale, via l'ONU, pour leur développement et de réduire la fracture du développement entre le Sud et le Nord. L'objectif de cette conférence de quatre jours, la quatrième du genre depuis 2002, est de trouver des solutions pour les pays du Sud, confrontés selon l'ONU à "un déficit de financement estimé à 4 000 milliards de dollars par an", afin de tenir leurs objectifs de développement durable. Les participants à cette conférence examineront diverses questions liées à la problématique du financement du développement, notamment l'état de mise en œuvre du Programme



d'action d'Addis-Abeba visant à appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en vue de formuler des propositions et des solutions collectives à même de soutenir les efforts de développement et de combler le déficit de financement. Investir dans le développement est essentiel pour créer "les conditions de la paix", a assuré à la veille de l'ouverture de cette conférence le chef du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Haoliang Xu, en appelant à accroître l'aide aux pays du Sud face à la multiplication des conflits internationaux. "Il est important de reconnaître que le développement crée les fondations de la paix", a déclaré Haoliang Xu. " Nous

avons deux milliards de personnes vivant dans des pays où il y a des conflits. Et 75 % des pauvres se concentrent dans ces pays affectés par les conflits", insiste Haoliang Xu, qui rappelle que "les dépenses militaires en 2024 ont atteint un niveau record de 2.700 milliards de dollars, soit 20 % de plus qu'en 2023". Dès lors, les participants à cette conférence doivent batailler pour capter les financements des pays riches destinés aux achats d'armements et les orienter vers l'aide au développement dans les pays du Sud, les plus affectés par les effets dévastateurs des conflits armés. En marge des travaux de la conférence de l'ONU sur le financement du développement, le Premier ministre Nadir Larbaoui a eu

des entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues ainsi qu'avec le SG de l'ONU Antonio Guterres. Celui-ci, lors de l'audience qu'il a accordée à M. Larbaoui, l'a chargé de transmettre ses cordiales et respectueuses salutations au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de la rencontre, les deux parties ont évoqué "les répercussions des crises et conflits régionaux et internationaux actuels sur le multilatéralisme", relevant "la nécessité de continuer à investir dans les organisations multilatérales et de réhabiliter les règles et principes du droit international". Lundi, lors de cette séance d'ouverture des travaux, il a été procédé par ailleurs à l'adoption de l'"Engagement de Séville", un document portant sur le plan d'action visant à mobiliser tous types de ressources financières en vue de réaliser les objectifs de développement durable (ODD), notamment les ressources internes et les aides officielles au développement, ainsi que la contribution du secteur privé et les mesures à prendre à l'échelle internationale pour l'allègement de la dette des pays en développement. À rappeler que les États-Unis ont boycotté cette conférence, arguant que le texte soumis aux délégations empiète sur leur "souveraineté", estimant qu'il crée des structures "faisant doublon". Washington avait quitté les négociations et n'a donc pas envoyé de délégations à Séville.

M. K.

NADIR LARBAOUI REÇU PAR LE ROI D'ESPAGNE

## Resserrement des liens économiques bilatéraux



À la veille de la 4<sup>e</sup> Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4) à Séville, le Premier ministre, Nadir Larbaoui a été reçu par le roi Felipe VI d'Espagne. Le souverain espagnol a profité de cette audience

pour charger le premier ministre de transmettre ses salutations et ses sentiments d'estime au président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Recevant les chefs d'État et de Gouvernement et les chefs de délégation parti-

cipant à la 4<sup>e</sup> Conférence internationale sur le financement du développement, dont les travaux ont débuté lundi matin à Séville, le roi d'Espagne, Felipe VI, a chargé le Premier ministre, Nadir Larbaoui, de transmettre ses salutations et de dire toute son estime au président de la République, Abdelmadjid Tebboune. L'Algérie et l'Espagne sont sorties d'une période de flottement qu'elles avaient connue ces dernières années. Avec des investissements et des échanges commerciaux plus denses, tout redémarrera et la parenthèse sera refermée aussi rapidement qu'elle a été ouverte.

Y. B.

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

### L'Algérie s'affirme sur la scène du développement

PAR: AÏDA MOUNI

En représentant le président Abdelmadjid Tebboune à la 4<sup>e</sup> Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), ouverte lundi à Séville, le Premier ministre Nadir Larbaoui a rappelé, par sa présence et ses interventions, le positionnement affirmé de l'Algérie sur les enjeux structurels du développement durable. Ce déplacement incarne une vision, celle d'un État qui inscrit résolument ses politiques économiques, sociales et environnementales dans les objectifs universels du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

La conférence, marquée par la participation de 70 chefs d'État et de gouvernement aux côtés du Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, a vu l'adoption de « l'Engagement de Séville ». Ce texte constitue un jalon dans les discussions sur la mobilisation des ressources financières pour soutenir les pays en développement, intégrant à la fois les contributions internes, les aides publiques internationales, le rôle du secteur privé et les mécanismes d'allègement de la dette. En s'y associant, l'Algérie réaffirme son attachement au multilatéralisme solidaire. L'audience accordée par le roi Felipe VI au Premier ministre algérien, quant à elle, revêtu une portée politique significative. En confiant à M. Larbaoui ses salutations chaleureuses à l'adresse du président Tebboune, le souverain espagnol a manifesté un geste d'estime qui témoigne de la volonté de normalisation (voire de réchauffement) des relations entre les deux pays. Ce signe fort « intervient » dans un contexte marqué par la reprise progressive du dialogue bilatéral et les convergences autour de dossiers stratégiques, notamment économiques et énergétiques. Sur le fond, l'Algérie a mis en avant ses efforts concrets. Entre 2021 et 2024, plus de 9.000 milliards de dinars ont été mobilisés pour financer des projets structurants, traduisant une vision de développement équilibrée et inclusive. Ce volontarisme se reflète aussi dans les classements internationaux, premier pays africain et à deux reprises premier pays arabe au classement de l'Indice ODD, Alger s'impose comme un acteur de référence sur le continent. Forte de ses réformes économiques engagées ces dernières années, axées sur la diversification de l'économie, la transparence budgétaire et la rationalisation des dépenses publiques, l'Algérie plaide aujourd'hui pour un modèle de financement du développement plus juste, adapté aux réalités du Sud. Son plaidoyer en faveur de l'annulation ou de la restructuration de la dette des pays africains, appuyé sur des principes de responsabilité partagée et de solidarité internationale, s'inscrit dans une dynamique cohérente avec les revendications des économies émergentes. À Séville, cette vision proactive a trouvé écho auprès de plusieurs partenaires internationaux. Elle confirme que l'Algérie, loin d'être en retrait, participe désormais à la redéfinition des équilibres mondiaux, dans un esprit de justice, d'équité et de coresponsabilité.

A. M.

À L'UNIVERSITÉ D'AGADIR

## Des étudiants sahraouis dénoncent des mesures «répressives»

Des étudiants sahraouis de l'université d'Agadir (sud du Maroc) ont dénoncé les procédures disciplinaires engagées par l'administration universitaire à l'encontre de leurs camarades, désormais menacés d'exclusion pour avoir réclamé l'indépendance du Sahara occidental lors d'un sit-in dans le campus, les qualifiant de mesures "répressives" et d'"atteinte directe à la liberté d'expression". Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, le comité des étudiants sahraouis de l'université d'Agadir a rejeté ces mesures "répressives" et "vindicatives", affirmant que la convocation des étudiants sahraouis devant le conseil de discipline de l'université est une "atteinte directe au droit à la liberté d'expression et à l'engagement envers (la) cause nationale". Le comité a tenu l'administration universitaire pour "responsable de toutes les représailles que pourraient subir les étudiants", avertissant que "ces tactiques d'intimidation ne feront pas taire nos voix et n'affaibliront pas notre détermination". Des étudiants sahraouis de l'université d'Agadir risquent d'être exclus pour avoir réclamé l'indépendance du Sahara occidental et la libération des prisonniers politiques sahraouis dans les geôles marocaines, lors d'un sit-in symbolique organisé il y a quelques jours sur le campus, rapportent plusieurs médias sahraouis. La protestation a été réprimée par les forces de sécurité marocaines et l'administration universitaire a, ensuite, justifié l'ouverture de procédures disciplinaires en invoquant des "violations du règlement du campus", ajoute la même source. En effet, le doyen de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'université d'Agadir a convoqué devant le conseil de discipline le groupe d'étudiants sahraouis ayant participé à ce rassemblement organisé le 19 juin en solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis, notamment ceux du groupe "Gdeim Izik" qui purgent de lourdes peines arbitraires dans les geôles de l'occupant marocain et pour avoir revendiqué l'indépendance du Sahara occidental. L'administration universitaire a menacé d'imposer des mesures disciplinaires sévères. De son côté, l'association de la jeunesse sahraouie de France a condamné "fermement", lundi, la décision "arbitraire" de la présidence de l'université d'Agadir de renvoyer un groupe d'étudiants sahraouis devant le conseil de discipline. Elle a fait part, dans ce contexte, de sa "profonde inquiétude" et de sa "vive condamnation" de la décision de la présidence de l'université d'Agadir, qualifiant cette mesure de "tentative flagrante de museler les voix libres et de restreindre les libertés étudiantes et l'engagement politique légitime au sein de l'université". Cette décision s'inscrit dans "la continuité d'une politique d'intimidation et de répression systématique menée par l'État marocain à l'encontre des militants sahraouis, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements universitaires", a ajouté l'association. Cet épisode n'est pas un fait isolé. Il s'inscrit dans un modèle soutenu de persécution universitaire et politique contre les étudiants sahraouis. En avril dernier, le même comité avait déjà dénoncé l'ouverture de procédures disciplinaires contre trois autres étudiants sahraouis pour avoir arboré le drapeau de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) lors de la commémoration du 49<sup>e</sup> anniversaire de sa proclamation.

APS

LE GÉNOCIDE SE POURSUIT À GAZA

# Le double standard va encore accroître le malheur d'innocents civils palestiniens

*La guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre le peuple palestinien a mis à nu l'hypocrisie du monde occidental qui ne cesse de chanter les valeurs de paix et d'égalité. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a mis le doigt sur l'un des problèmes essentiels du système mondial, à savoir le droit de veto qui permet à une seule nation de bloquer une décision prise par le reste du monde.*

C'était le cas des résolutions prises par l'assemblée générale de l'ONU appelant à l'arrêt du massacre en cours à Gaza et qui ont été bloquées par les États-Unis d'Amérique. «À mon avis, la limitation du droit de veto serait utile dans certaines circonstances absolument inacceptables, comme le risque de génocide», a déclaré le SG de l'ONU lors d'une interview accordée à la chaîne espagnole TVE. «L'ONU est un groupe très large. Et il y a un problème fondamental, qui est le Conseil de sécurité qui n'a aucune légitimité pour représenter le monde d'aujourd'hui», a ajouté Guterres. Ce déséquilibre structurel de l'organisation onusienne est accentué par le double standard adopté par plusieurs pays, notamment occidentaux, dont les réactions sont souvent dictées par des approches d'ordre idéologique, religieuse, voire ethnique.

Cette question lancinante a été abordée hier au forum d'El Moudjahid par des experts algériens en droit international qui ont dénoncé le double standard des pays occidentaux face aux atrocités de l'entité sioniste à Ghaza.

«Le système international est grippé à cause de deux virus que sont le double standard des pays occidentaux et l'effondrement des valeurs humanitaires», a indiqué l'expert en droit international humanitaire, Fawzi Oussedik, lors du forum du quotidien El Moudjahid consacré à la



situation dans les territoires palestiniens occupés.

L'expert a déclaré à juste titre que «la fermeture des passages, l'interdiction des activités de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) et l'utilisation de la famine comme arme de guerre sont autant de crimes contre l'humanité que l'entité sioniste commet à Ghaza». Fawzi Oussedik n'a pas manqué de signaler que "la loi est intemporelle et que l'entité

sioniste finira par être rattrapée par tous les crimes qu'elle commet à Ghaza. Tout comme les crimes de guerre commis par la France coloniale en Algérie, la prescription ne peut être appliquée aux crimes perpétrés par l'entité sioniste contre le peuple palestinien à Ghaza». Rappelons enfin que l'Algérie appelle à la réforme de l'ONU. S'exprimant en septembre dernier au siège de l'ONU, le chef de la diplomatie algérienne a déclaré que pour

réformer le Conseil de sécurité, il faut d'abord «démocratiser ses méthodes de travail et élargir sa composition en vue d'une représentativité plus large de la communauté internationale lors de cette conjoncture». Il a ajouté que «notre priorité absolue serait la réparation de l'injustice faite à l'Afrique, seul continent à ne pas avoir de siège permanent et le moins représenté dans la catégorie des sièges non permanents».

R. N.

LES VICTIMES ATTENDAIENT DE L'AIDE AU SUD DE GHAZA

## Treize martyrs dans des bombardements sionistes



Au moins 13 Palestiniens sont tombés en martyrs lundi et d'autres ont été blessés, dans des bombardements menés par les forces d'occupation sionistes contre des personnes attendant de l'aide humanitaire à Khan Younis, au sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence palestinienne de presse Wafa. Des sources médicales au complexe Nasser de Khan Younis, citées par Wafa, ont indiqué qu'au moins 13 Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés, dont certains grièvement, après que l'armée sioniste a ciblé des personnes attendant de l'aide au sud de Khan Younis. En début de matinée, dix autres Palestiniens sont morts en martyrs dans des frappes menées par des avions de combat d'occupation contre un entrepôt de distribution d'aide humanitaire dans le quartier de Zeitoun, au sud de la ville de Ghaza. L'entité sioniste impose un blocus humanitaire étouffant à Ghaza depuis le 2 mars dernier, empêchant l'entrée de toute aide humanitaire à l'enclave palestinienne où la population est désormais menacée de famine. Depuis le 7 octobre 2023, les forces d'occupation sionistes mènent un génocide contre la population ghazaouie, faisant, selon un dernier bilan, 56 531 martyrs, dont une majorité d'enfants et de femmes, et 133 642 blessés, alors que des milliers de victimes sont encore portées disparues.

DES MILLIERS DE PERSONNES L'ONT ACCOMPAGNÉE À SA DERNIÈRE DEMEURE

# Toute l'Algérie pleure Marwa

«Le crime dont a été victime Marwa Boughachiche est tellement abominable qu'il ne faut jamais tolérer qu'un tel scénario se reproduise dans l'avenir. Le châtement le plus sévère doit être infligé aux auteurs d'infanticides», estime Me Farouk Ksentini, dans une déclaration à l'Express.

Par Meriem Kaci

Un autre crime horrible vient de secouer l'opinion publique algérienne. La disparition de la jeune Marwa Boughachiche, âgée de 12 ans, a connu une fin tragique. Le procureur de la République près le tribunal de Constantine a confirmé, dans un communiqué rendu public dimanche dernier, que le corps sans vie découvert dans la forêt de Djebel El Ouahch est bel et bien celui de la fillette portée disparue depuis le 22 mai dernier. Le parquet a précisé que «dans le cadre des investigations sur la disparition de la jeune Boughachiche Marwa, le 22 mai 2025, des informations nous sont parvenues, faisant état de la présence d'un cadavre non identifié dans la forêt de Djebel El Ouahch». Dépêchés sur les lieux, les services de la police judiciaire, de la police scientifique et des médecins légaux ont effectué les examens nécessaires et des échantillons ont été prélevés. L'analyse ADN du corps décomposé de la victime, poursuit la même source, a confirmé qu'il s'agit de la fillette disparue Boughachiche Marwa, précisant que les investigations sont toujours en cours sous la supervision du parquet pour déterminer les circonstances de ce crime abominable et identifier les

auteurs.

Une triste nouvelle tombée comme un couperet, sur sa famille, mais aussi sur tous les Algériens qui, depuis l'annonce de sa disparition, s'étaient mobilisés pour la retrouver saine et sauve. Cet infanticide, qui n'a pas encore révélé ses circonstances, a bouleversé l'opinion publique, dont une grande partie réclamait depuis longtemps l'application de la peine de mort dans ce genre de crimes. En effet, la question de la peine de mort et du moratoire adopté depuis 1993 en Algérie revient à chaque fois qu'une affaire d'infanticide ou de viol sur mineur est révélée. Contacté par l'Express, Farouk Ksentini, avocat et président de l'ex-Commission nationale de protection et de promotion des droits de l'homme (CNPPDH), a estimé que la peine de mort doit être prononcée de «façon exceptionnelle» à l'encontre des auteurs d'infanticides. «Il faut absolument que le châtement le plus sévère soit infligé aux auteurs de cet assassinat abominable.» Ces crimes contre les enfants sont «tellement abominables et insupportables qu'on ne peut tolérer que de pareils crimes surviennent dans l'avenir», poursuit notre interlocuteur. «Il faudrait exceptionnellement rétablir la peine capitale contre les auteurs d'infanticides», plai-



de-t-il. Pour rappel, l'Algérie fait partie des États, membres de l'ONU, qui observent un moratoire sur la peine de mort. Les exécutions sont suspendues depuis 1993, bien que les juges continuent de prononcer cette sentence. En mai dernier, au lendemain d'une agression

sexuelle dont a été victime un enfant à Oran, le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaa n'a pas exclu le rétablissement de la peine capitale pour certains crimes. «L'État algérien est souverain dans ses décisions. Si la situation est jugée suffisamment grave pour nécessiter l'ap-

plication de cette peine, nous procéderons à sa réactivation», a déclaré le Garde des sceaux en réponse aux questions des députés sur le projet de loi relatif à la prévention contre les drogues et les substances psychotropes.

M. KA

## LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

### Boughali plaide pour la révision des mécanismes législatifs

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a souligné, lundi, la nécessité de moderniser le système législatif national afin de l'adapter aux évolutions technologiques et d'assurer un équilibre entre la protection des droits et libertés, d'une part, et la répression de la cybercriminalité, d'autre part. Lors d'une journée parlementaire organisée par la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, sous le thème : «Responsabilité juridique dans la cybercriminalité et l'intelligence artificielle : lacunes législatives et défis futurs», M. Boughali a affirmé que l'évolution rapide du cyberspace «nous impose, en tant que parlementaires, une réflexion sérieuse sur la révision de nos mécanismes législatifs et l'évaluation de leur capacité à faire face à cette réalité en constante mutation». La rencontre a été rehaussée par la présence de la haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud, ainsi que de responsables de plusieurs instances constitutionnelles, juridiques et réglementaires. À cette occasion, le président de l'APN a salué les efforts de l'État dans la lutte contre la cybercriminalité ainsi que les initiatives visant à «encadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle selon une vision législative et réglementaire intégrée». Il a estimé, à ce propos, que ces démarches «nécessitent encore un débat national élargi, impliquant différents acteurs et intervenants du domaine, en vue d'élaborer une vision globale à même de prémunir notre pays contre les

menaces numériques à venir». Pour M. Boughali, l'approche à adopter dans les politiques futures liées à ce domaine «ne doit pas se limiter à combler les vides juridiques, mais aussi à anticiper l'avenir de la législation à l'ère de l'intelligence artificielle», et ce, à travers «le développement d'un système juridique flexible, en adéquation avec les principes constitutionnels, respectueux des droits fondamentaux et aligné sur les évolutions mondiales en matière de protection des données et de souveraineté numérique».

#### SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

Dans ce cadre, le président de l'APN a rappelé que l'Algérie, sous la conduite du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, «avance à pas sûrs sur la voie de l'édification d'un État moderne doté d'une souveraineté numérique, car convaincue de l'importance de la technologie comme levier de développement et accordant une importance capitale à la cybersécurité en tant que pilier de la souveraineté nationale». Il a également souligné le «rôle central» des parlementaires dans l'accompagnement de ce processus à travers «l'élaboration de législations intelligentes et anticipatives». Face aux développements internationaux et aux tensions «alimentées par des parties hostiles à l'Algérie», M. Boughali a mis en avant «le rôle vital et stratégique de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), dans la protection des frontières du pays contre les menaces traditionnelles et en tant qu'acteur clé du sys-

tème de la cyberdéfense à travers le développement des capacités avancées pour faire face à toutes les formes de cybercriminalité, contrer les tentatives de piratage et d'espionnage et les attaques visant les institutions souveraines de l'État, ses infrastructures vitales et économiques». Ainsi, M. Boughali a salué les réalisations de l'ANP et des différents services de sécurité dans le domaine de la cybersécurité, fruit «d'une volonté politique et d'une planification stratégique à long terme, ayant pour priorité la sécurité numérique du citoyen, la souveraineté de la décision politique et la protection de l'État, de ses institutions et de son peuple». Pour sa part, le président de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, M. Hichem Sifer, a indiqué que, parmi les principales problématiques soulevées aujourd'hui, figure la détermination de la responsabilité juridique dans le cyberspace, notamment en «l'absence de textes explicites ou du fait des insuffisances des législations en vigueur», d'où la nécessité, a-t-il dit, «de combler ces lacunes et de renforcer notre système juridique, afin de garantir à la fois la protection des droits et libertés et le renforcement de la sécurité numérique nationale». Cette journée parlementaire a été marquée par plusieurs interventions d'experts en droit numérique et en systèmes d'information, abordant notamment «les défis juridiques de l'IA» et «les multiples utilisations de l'IA dans la commission de crimes cybernétiques».

APS

## CONCOURS NATIONAL DES ÉLÈVES MAGISTRATS

### Le calendrier des épreuves orales d'admission réaménagé

Le ministère de la Justice a annoncé, hier, le réaménagement du calendrier des épreuves orales d'admission finale au concours national de recrutement des élèves magistrats (2<sup>e</sup> session - année 2024). Dans un communiqué rendu public hier, le ministère a annoncé que les épreuves orales se dérouleront désormais du 7 au 10 juillet prochain au lieu des 6, 7, 8 et 9 juillet, et ce au niveau du siège de l'École supérieure de la magistrature (ESM) à Koléa. Les candidats sont appelés à «se présenter à la date et à l'heure indiquées, munis de la pièce d'identité et des documents requis en vue de compléter le dossier. Les candidats sont également invités à consulter minutieusement la note n° 1827 relative aux mesures du déroulement des deux épreuves orales de la 2<sup>e</sup> session de ce concours au titre de l'année 2024, publiée sur les sites web de l'ESM et du ministère de la Justice, en veillant au respect de sa teneur», a conclu le communiqué.

M. KA

## Le nouveau président d'ALNAFT installé

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a supervisé, dimanche à Alger, la cérémonie d'installation de Samir Bekhti en tant que nouveau président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures ALNAFT, en remplacement de Mourad Beldjehem, indique un communiqué de la ministre.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de l'agence, en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie chargée des Mines Karima Bakir Tafer, du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie chargé des Énergies renouvelables Noureddine Yassaâ et de cadres du ministère.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Arkab a expliqué que cette nomination s'inscrit dans le cadre de la dynamique que connaît le secteur, notamment dans le domaine des hydrocarbures, saluant le rôle central de l'agence ALNAFT dans la valorisation des ressources nationales en hydrocarbures, l'encouragement de l'investissement et la promotion de l'activité minière pétrolière et gazière.

Le nouveau président de l'ALNAFT a plus de 20 ans d'expérience dans la gestion des contrats pétroliers et le contrôle des activités d'exploration et de production. Depuis 2011, il a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures, notamment chef du département de gestion des contrats et directeur du département d'audit. Il est également membre permanent du Conseil d'administration (CA) de l'agence, depuis 2018.

Bakhti a aussi assuré la présidence de la commission d'appel à concurrence, chargée de l'organisation des cycles d'attribution des licences internationales "Algeria Bid Round 2024", selon un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables.

## INDUSTRIE

# Cap sur la relance des biens confisqués par l'Etat

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a souligné, dimanche soir dans la wilaya de Relizane, que son département œuvre à relancer, dans les plus brefs délais, tous les projets industriels confisqués par l'Etat.

Dans une déclaration à la presse, lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a affirmé que "sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère de l'Industrie travaille à la relance de tous les projets industriels confisqués, au service de l'économie nationale", selon l'APS. M. Ghrieb a précisé que ses visites dans les différentes wilayas s'inscrivent dans le cadre des "efforts et engagements du ministère de l'Industrie visant à relancer l'activité industrielle et à valoriser les actifs industriels confisqués et récupérés, conformément aux orientations du président de la République, qui visent à développer une base industrielle efficace et durable, notamment dans les Hauts Plateaux et les régions de l'intérieur du pays".

Au cours de cette visite, le ministre a inspecté le projet d'une cimenterie dans la commune d'El Kalâa, ainsi qu'un complexe de l'industrie agroalimentaire actuellement rattaché au groupe public Agrodif, deux structures figurant parmi les biens confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption. La visite de M. Ghrieb s'est poursuivie avec l'inspection du complexe textile Tayal,



situé dans la zone industrielle de Sidi Khettab.

### Un guide stratégique en cours d'élaboration

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a annoncé, dimanche à Tiaret, que son département s'attelle à l'élaboration d'un guide stratégique de l'industrie nationale à l'effet de promouvoir ce secteur.

Lors de sa visite d'inspection

dans la wilaya, le ministre a expliqué que "ce guide repose sur l'élaboration de fiches techniques précises sur les produits importés, afin d'orienter les investissements vers leur production locale, dans l'objectif de réduire la facture des importations et de soutenir l'économie nationale", rapporte l'APS. A ce propos, M. Ghrieb a réaffirmé le soutien du gouvernement aux investisseurs qui apportent une réelle

valeur ajoutée à l'économie nationale, précisant que son ministère "œuvre en coordination avec celui du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations à mettre fin à l'importation de tout produit fabriqué localement, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à encourager l'investissement local et à limiter les importations".

R.E.

## L'AGENCE NATIONALE D'APPUI ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT

### L'arrêté portant organisation interne publié au Journal officiel

Inès B.

Le ministère de l'économie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises vient de rendre public, à travers un arrêté publié dans le dernier numéro du journal officiel, l'organisation interne de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat. Les structures centrales de l'agence comprennent la direction de la stratégie et du développement ; la direction de l'accompagnement, du partenariat et de la communication ; la direction d'évaluation et de financement des projets et de la gestion des risques ; la direction du suivi et du recouvrement ; la direction des ressources humaines et des affaires juridiques ; la direction des moyens généraux et du patrimoine ; la direction des finances et de la comptabilité ; la direction des systèmes d'information et de l'inspection générale. La direction de la stratégie et du développement est chargée, entre autres missions, d'établir une stratégie de développement pour l'agence et de définir ses objectifs, et de concevoir et d'organiser les dis-



positifs de veille, de mesure de performance et d'aide à la décision stratégique au niveau de l'agence. Quant à la direction de l'accompagnement, du partenariat et de la communication, elle est chargée, notamment de soutenir, de conseiller et d'accompagner les porteurs de projets dans le cadre de la réalisation de leurs projets d'investissement ; d'organiser des programmes spécifiques pour des sessions de formation sur l'entrepreneuriat et les techniques de gestion et de management des micro-entreprises ; de passer des conventions de partenariat avec tout organisme,

entreprise ou institution administrative publique pouvant contribuer à la promotion de la micro-entreprise et à la viabilité des micro-entreprises créées et d'encourager l'échange d'expériences à travers les programmes des organismes internationaux et du partenariat avec les agences étrangères pour l'appui et la promotion de l'entrepreneuriat et de la micro-entreprise, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Parmi les missions attribuées à la direction d'évaluation, de financement des projets et de la gestion des risques, elle est

chargée de conseiller et d'assister les porteurs de projets dans le processus de montage financier et de mobilisation des prêts ; de mettre en œuvre toute mesure de nature à permettre la mobilisation et l'utilisation de ressources extérieures, destinées au financement de la création d'activités en faveur des porteurs de projets, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Pour sa part, la direction des ressources humaines et des affaires juridiques est chargée, notamment d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de recrutement et de formation de la ressource humaine de l'agence ; d'assurer la gestion des ressources humaines dans le cadre des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles en vigueur et d'assurer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. La direction des finances et de la comptabilité est chargée, quant à elle, d'élaborer, en collaboration avec les structures concernées, le projet de budget annuel de l'agence et d'assurer le suivi de son exécution. La direction des systèmes d'information est

chargée, notamment d'animer, de superviser et de suivre tous les travaux d'études, de conception et de mise en place des systèmes d'information de l'agence, de mener des études de développement des solutions informatiques intégrées et des réseaux de l'agence ; de mettre en place et de développer les systèmes et les réseaux d'information, la messagerie électronique, les outils de gestion numérique et d'en assurer la maintenance, l'assistance technique et la sécurisation. Enfin, l'inspection générale est chargée, entre autres de définir la politique générale de l'agence en matière de contrôle, d'inspection et d'audit au niveau de toutes les structures de l'agence en matière de contrôle, d'inspection et d'audit au niveau des structures de l'agence et de diligenter les enquêtes et audits ordonnés par le directeur général de l'agence et le ministère de tutelle.

Les structures locales de l'agence comprennent des agences de wilayas et des antennes locales.

I. B.

INDUSTRIE MINIÈRE EN ALGÉRIE

# Sonarem fait appel à l'expertise du professeur Kamel Youcef Toumi

Le PDG du groupe Sonarem, Belkacem Soltani, a reçu, hier, le professeur Kamel Youcef Toumi, enseignant-chercheur au Mechanical Enginee et codirecteur du Centre des énergies propres du MIT et de la KFUPM.

**S**elon un communiqué du groupe Sonarem, plusieurs sujets ont été abordés au cours de la réunion, notamment les stratégies modernes appliquées à la mise en œuvre de grands projets, compte tenu de la vaste expérience internationale du professeur dans plusieurs domaines clés au sein d'institutions internationales de premier plan. Elle a également abordé les modalités d'échange d'expertise et de consultations techniques, notamment dans les domaines touchant le secteur minier.

L'accent a également été mis sur la mise en place de mécanismes de coopération continue entre le complexe et le professeur, dans le cadre de la contribution des talents algériens à l'étranger au développement de l'économie nationale. Il a également été convenu que le groupe Sonarem participe au forum organisé par le Club algérien pour l'excellence et les talents en novembre prochain, sous la supervision du professeur Youssef Toumi.

Cette rencontre, qui réunira des dirigeants du groupe, permettra une meilleure communication avec les différents talents algériens participant à cet évé-



ment. "La réunion a été fructueuse et constructive, reflétant une vision commune de l'importance de soutenir la nouvelle trajectoire de l'Algérie vers la revitalisation du secteur minier en général et l'amélioration des performances du groupe Sonarem en particulier", indique Sonarem. Le groupe minier industriel Sonarem a réalisé 200 millions de dollars d'exporta-

tions en 2024, dont la majorité provient des exportations de phosphate, avec plus de 193 millions de dollars. Kamel Youcef Toumi est une référence mondiale dans l'ingénierie mécanique.

Il a été consultant pour plusieurs marques automobiles. Kamel Toumi est un fervent défenseur de l'innovation algérienne et ses recherches ont eu un impact

direct sur le développement de nombreux secteurs en Algérie, y compris l'éducation, l'industrie et les ressources en eau.

Il a travaillé en étroite collaboration avec plusieurs ministères algériens et contribué à l'amélioration des infrastructures scientifiques et à la formation de chercheurs dans des universités telles que Tlemcen et Bab Ezzouar. **I.B.**

APRÈS SON ADOPTION PAR L'APN

## Le projet de la nouvelle loi minière sur la table des sénateurs



Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a présenté, lundi, le nouveau texte de loi régissant les activités minières devant les membres du Conseil de la nation, selon l'APS.

La présentation du texte s'est déroulée lors d'une plénière présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, et de la secrétaire d'État auprès du

ministre de l'Énergie, chargée des mines, Karima Tafer. Lors de son exposé, le ministre a affirmé que ce texte de loi s'inscrivait dans le cadre d'une réforme globale du secteur minier et visait à réaliser la souveraineté économique et à diversifier les sources de revenu national en dehors du secteur des hydrocarbures, outre la création de milliers d'emplois directs et indirects et le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME).

À cet égard, M. Arkab a souligné que cette réforme reposait sur un diagnostic approfondi de la réalité du secteur, ayant révélé plusieurs insuffisances, notamment la faiblesse des investissements dans l'exploration et la prospection, l'absence d'une base de données géologiques et minières précise, la rareté des nouvelles découvertes exploitables et la quasi-absence d'investissements étrangers, en sus de la faible production locale de certains minéraux, entraînant ainsi une augmentation continue des importations, malgré leur disponibilité locale. Le ministre d'État a souligné que le texte, adopté à la majorité par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), englobe un ensemble d'incitations et de mesures adoptées au niveau international, à même d'encourager les investissements miniers dans un cadre juridique et institutionnel stable, en se focalisant sur le développement de l'infrastructure géologique et en garantissant le libre accès à l'information, qui constitue la pierre angulaire pour le lancement de projets d'exploration efficaces. **R.E.**

SÉCURITÉ SOCIALE

## La CNAS a dépensé plus de 630 milliards DA en 2024

**Inès B.**

Le directeur des prestations de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Djoghri Abdelhafid, a affirmé, hier, que l'État algérien est un État social et que tous ses textes juridiques concrétisent ce principe. "La CNAS est un établissement public clé dans la mise en œuvre de cette politique sociale", a-t-il déclaré lors de son passage à la radio chaîne 2. M. Djoghri a révélé que le nombre d'assurés sociaux et de leurs ayants droit a atteint 30 millions de bénéficiaires de la sécurité sociale et de ses prestations, notamment les médicaments, dont le montant s'élève à 300 milliards de dinars par an. L'énorme volume de services et de données a contraint le système de sécurité sociale à adopter des mécanismes de gestion modernes, tels que la numérisation, afin de l'améliorer, de le protéger et d'optimiser ses services. M. Djoghri a ajouté qu'aujourd'hui, grâce aux plateformes numériques mises à disposition par la Caisse et aux directives des plus hautes autorités du pays, les citoyens peuvent désormais bénéficier de services et d'avantages en toute simplicité, qu'il s'agisse de la carte Chifa, notamment pour l'obtention de médicaments, ou de diverses déclarations, désormais disponibles via des plateformes numériques telles que la plateforme « El Hana ». Le représentant de la CNAS a également indiqué que, grâce à la numérisation, la caisse a émis la deuxième version de la carte Chifa, qui permettra aux citoyens de bénéficier davantage des prestations sociales et de bénéficier d'une plus grande sécurité. 17 millions de cartes ont été distribuées aux assurés et à leurs ayants droit souffrant de maladies chroniques. Parallèlement, les dépenses de la Caisse nationale de sécurité sociale pour la couverture de tous les risques, tels que la maladie, les médicaments, la maternité, l'invalidité, le décès, les accidents du travail et les maladies professionnelles, se sont élevées à plus de 630 milliards de dinars en 2024. Par ailleurs, M. Djoghri a souligné que les dépenses de la Caisse nationale de sécurité sociale sont très importantes et constituent des fonds publics. Il est donc nécessaire de les dépenser de manière rationnelle et de surveiller les processus de dépenses, notamment l'utilisation excessive ou non autorisée de médicaments, ainsi que le phénomène des arrêts maladie. Selon lui, l'objectif du suivi et de la surveillance n'est pas de réduire les avantages et les droits des citoyens, mais plutôt de limiter l'utilisation excessive de ces privilèges et de préserver, à la fois, les droits des citoyens et l'équilibre du système et de ses mécanismes. **I.B.**

RASSURÉES SUR LE COMMERCE

## Les Bourses d'Asie grimpent dans le sillage de Wall Street

Les Bourses asiatiques ont grimpé, hier, dans le sillage de Wall Street, dans des marchés soulagés par le possible report de la date-butoir pour l'application des surtaxes douanières américaines et la conclusion d'un accord commercial entre Pékin et Washington. Vers 02 H 00 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei progressait de 1,52 % à 40 766 points et l'indice élargi Topix de 0,91 % à 2 866 points. La Bourse de Séoul gagnait 0,84 %, Sydney 0,25 %. Taipei, en revanche, cédait 0,38 % et les places chinoises hésitaient, l'indice hongkongais Hang Seng perdant 0,48 % tandis que l'indice composite de Shenzhen bondissait lui de 0,51 %. Les marchés asiatiques emboîtaient le pas à la Bourse de New York, où les indices de référence S&P 500 et Nasdaq ont tous deux dépassé vendredi leur plus haut niveau historique en clôture. En fin de semaine dernière, les Bourses mondiales avaient été tirées par l'annonce d'un accord commercial entre Washington et Pékin qui porte notamment, selon la Maison Blanche, sur l'accélération des acheminements chinois de terres rares vers les États-Unis. Vers 02 H 00 GMT, le billet vert reculait de 0,36 % face à la monnaie japonaise, à 144,13 yens pour un dollar. Le marché du pétrole restait sur ses gardes lundi. Vers 02 H 15 GMT, le baril de WTI américain reculait de 0,64 % à 65,10 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,40 % à 67,50 dollars. **APS**

AIN DEFLA

## NESDA a financé 58 micro-entreprises depuis août 2024

*Cette manifestation est une occasion "précieuse" pour l'échange d'idées et d'expériences, ainsi que la recherche de moyens de soutenir les opérateurs économiques de manière à assurer la pérennité et la réussite de la micro entreprise dans un environnement en constante évolution.*

Cinquante huit (58) micro entreprises ont été financées, depuis août 2024 à ce jour, par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) - Ain Defla, a-t-on appris, dimanche, auprès de cet organisme. Les micro entreprises financées relèvent de plusieurs secteurs de production, dont l'agriculture, les services, et nombre de spécialités industrielles, a indiqué à l'APS le chargé de communication de l'agence locale de la NESDA, Omar Khial, en marge d'une journée d'information sur l'entrepreneuriat à l'Université Djilali Bounaâma de Khemis Miliana. Il a, aussi, fait cas de la formation, à la même période, de 231 porteurs d'idées de projets au niveau du Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université de Khemis Miliana. Dans son allocution à cette journée d'information, organisée à l'occasion de la Journée mondiale des petites et moyennes entreprises (27 juin), le directeur de la NESDA à Ain Defla, Youcef Kerrouche, a souligné "la grande importance de cette rencontre dans la mise en lumière du rôle central joué par les micro entreprises dans le développement économique et la création de l'emploi". Cette manifestation est une occasion "précieuse" pour l'échange d'idées et d'expériences, ainsi que la recherche de moyens de soutenir les opérateurs économiques de manière à assurer la



pérennité et la réussite de la micro entreprise dans un environnement en constante évolution, a-t-il ajouté. Il a, aussi, affirmé l'engagement total de l'agence à accompagner les micro entreprises et les porteurs d'idées et de projets, et à leur assurer un climat propice à travers des programmes de soutien, de formation, d'accompa-

gnement et de partenariat avec les différents acteurs. Pour sa part, le recteur de l'Université Djilali Bounaâma, Berrabah Mohamed Cheikh, a mis en avant l'importance d'ancrer la culture entrepreneuriale, de production et d'innovation chez les étudiants et les jeunes, dans le but de les aider à passer du statut de deman-

deur d'emploi à celui de créateur d'emploi. A noter le lancement à l'occasion de cette journée d'information sur l'entrepreneuriat, d'une session de formation au profit des porteurs de projets initiée par le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université de Khemis Miliana.

BORDJ BADJI-MOKHTAR

## Réouverture prochaine d'une piscine semi-olympique après réhabilitation

Les travaux d'aménagement d'une piscine semi-olympique à Bordj Badji-Mokhtar avancent à une "bonne cadence", en prévision de sa réouverture prochaine au public et aux sportifs, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS). La réhabilitation de cette infrastructure sportive concerne des travaux de maintenance et de nettoyage visant à la rendre opérationnelle et à mettre des installations de qualité à la disposition des citoyens pour les activités sportives et récréatives durant cet été, a affirmé le DJS, Amine Aissaoui. Cette piscine semi-olympique, une des plus importantes installations sportives de la wilaya, représente une "bouffée d'oxygène" pour les jeunes des communes de Bordj Badji-Mokhtar et Timiaouine, notamment du fait des fortes chaleurs en cette période de l'année, a-t-il souligné. Plusieurs citoyens ont exprimé à l'APS leur souhait de voir cette installation contribuer à l'encouragement des jeunes à la pratique de la natation et des sports aquatiques au niveau de sites appropriés, sûrs et encadrés. Bordj Badji-Mokhtar compte, avec cette unique piscine semi-olympique dans la wilaya, une salle omnisports, quinze (15) stades de proximité et un stade communal de football, selon les données de la DJS.

BOUIRA

## Une cinquantaine d'artisans au Salon local des familles productives

Une cinquantaine de femmes artisanes bénéficiaires d'aides à travers les différents dispositifs de soutien à l'emploi, ont pris part au Salon local de la femme et des familles productives, organisé, dimanche à Bouira, a-t-on appris auprès de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM). Ce salon, qui a enregistré la participation de 55 femmes rurales et artisanes, a été inauguré par le wali Abdelkrim Laâmour au niveau de la maison de la culture Ali Zaâmour, en

présence de responsables du secteur de l'emploi ainsi que des organismes de soutien à l'emploi, dont l'ANGEM, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC). "Nous avons organisé plusieurs expositions dédiées notamment à l'artisanat ainsi qu'àux projets menés à bien par les femmes rurales venues des communes de Guerrouma, Bouderbala ainsi que de Bouira",

a expliqué à l'APS le directeur local de l'ANGEM, M. Soudani El-Hadj. Présent à l'ouverture du salon, le directeur de l'emploi, Boudjnah Boualia, a souligné de son côté que cette manifestation "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à encourager la femme productive au niveau local afin qu'elle contribue activement au processus du développement socio-économique du pays". Au cours de cette

manifestation, des conventions de partenariat ont été signées entre l'ANGEM et l'Université Akli Mohand Oulhadj et la direction de l'emploi. Les autorités locales de la wilaya ont remis à cette occasion des décisions de versements d'aides financières au profit de 16 femmes artisanes formées au Centre de développement de l'entrepreneuriat, ainsi qu'au niveau de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya, selon les organisateurs.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE					
WILAYA DE CHLEF					
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ					
Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, le Directeur de la Jeunesse et des Sports de Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°12/DJS/2025, paru dans les quotidiens « EL AYEM EL DJADIDA » le 03/04/2025 et « l'express » le 06/04/2025, relatif à REHABILITATION DE TROIS (03) SALLE OMS.					
Qu'après deuxième évaluation des offres techniques et financières, séance du 11/05/2025, le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivantes :					
Désignation	ENTREPRISE - NIF	Montant en TTC	Note technique	Délais	Observation
LOT 01: SALLE OMS CHLEF.	MOKHTARI BADREDDINE NIF : 184020101567104	56 966 073,50 DA	100/67,50	04 mois	L'offre économiquement la plus avantageuse (le moins disant).
LOT 02: SALLE OMS TENES.	ABBOUB ALI NIF : 182022900181113	49 760 450,36 DA	100/82,50	04 mois	L'offre économiquement la plus avantageuse (le moins disant).
LOT 03: SALLE OMS CHETTIA.	ETB-TCE / BOUSSADIA Beshim NIF: 181.0201.0118514100200	48 868 599,50 DA	100/67,67	04 mois	L'offre économiquement la plus avantageuse (le moins disant).
N.B. : Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions détaillées sur les résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assuré la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).					
-conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours, et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans la presse qui a assuré la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) auprès de la commission des marchés compétente.					

LUNETTES DE SOLEIL

# Comment bien protéger les yeux durant l'été ?

**Les yeux, comme la peau, subissent les effets nocifs des rayons ultraviolets. Ces rayons accélèrent le vieillissement de l'œil et peuvent causer des pathologies sérieuses. C'est pourquoi, une protection adaptée est indispensable, surtout pour les enfants, dont le cristallin est encore trop perméable aux UV.**

**P**rotéger ses yeux du soleil est primordial surtout pour les enfants et en haute exposition. En effet, face au soleil, nos yeux méritent une vraie protection. Selon les experts, une mauvaise protection des yeux peut coûter très cher à vos yeux. Il faut savoir que les lunettes de soleil ne sont pas un simple accessoire de mode. Les yeux, comme la peau, subissent les effets nocifs des rayons ultraviolets. Ces rayons accélèrent le vieillissement de l'œil et peuvent causer des pathologies sérieuses. C'est pourquoi, une protection adaptée est indispensable, surtout pour les enfants, dont le cristallin est encore trop perméable aux UV.

La casquette ou les lentilles filtrantes peuvent être utiles, mais elles ne suffisent pas. Seules des lunettes de soleil bien couvrantes, englobant tout le contour de l'œil, permettent une véritable protection. Trois critères principaux doivent guider l'achat : la protection UV, la forme de la monture et la qualité des verres. Le marquage CE garantit une filtration minimale (UV380), mais l'indication UV400 est préférable. Elle assure un filtre total des rayons ultraviolets jusqu'à 400 nanomètres. Méfiance donc envers les lunettes bon marché, souvent peu fiables malgré leur teinte sombre. Une teinte foncée sans filtre UV efficace peut même s'avérer plus dangereuse

en dilatant la pupille. Une lunette solaire doit aussi offrir une bonne couverture latérale. Les modèles «clipsables» ou les verres photochromiques sur lunettes de vue sont pratiques, mais moins performants que des solaires enveloppantes. En environnement très lumineux, un verre polarisant apporte un confort visuel supplémentaire, en éliminant les reflets du sol et de l'eau. Seul bémol : il peut déformer les couleurs des écrans.

### TROIS ERREURS À ÉVITER

Selon les experts, «laisser ses lunettes dans une voiture en plein soleil est déconseillé. Une température intérieure pouvant atteindre 60°C détériore montures et traitements des verres. De même, éviter de se baigner avec ses lunettes sans les rincer ensuite à l'eau claire. Autre point de vigilance : préférer des verres teintés dans la masse plutôt que des traitements en surface, plus durables à l'usage».

Trois points clés sont à prendre en considération pour que la protection reste efficace : «toujours vérifier l'indice UV, privilégier une monture couvrante et entretenir ses lunettes avec soin». Il y a lieu de noter que certains profils sont particulièrement exposés comme «les enfants, dont les yeux laissent passer davantage d'UV, sont plus sensibles aux lésions rétinienne, les travailleurs en extérieur, soumis à une forte



intensité lumineuse, doivent porter des lunettes adaptées à leur poste et à leur environnement».

Il faut dire que «de manière générale, 40 % des adultes sont mal équipés : leurs lunettes ne garantissent pas une protection efficace contre les UV».

Les experts rappellent que «la lumière est indispensable car elle régule les rythmes veille-sommeil et favorise une croissance normale des yeux chez l'enfant. Toutefois, en excès, elle devient nocive. L'exposition

prolongée aux UV, sans protection adaptée, altère la santé visuelle».

Concernant les conséquences d'une protection insuffisante, il est à noter qu'à court terme, l'éblouissement réduit les capacités visuelles. Pour préserver le confort oculaire sans perturber l'exposition à la lumière naturelle, il faut filtrer la lumière avec des verres teintés adaptés à l'environnement. Les conséquences sont irréversibles. «Comme pour la peau, l'effet des UV sur les yeux est

cumulatif. Une exposition prolongée ou excessive, surtout dès l'enfance, augmente le risque de cataracte à l'âge adulte et de pathologies de la surface oculaire. Ainsi, à la longue, le risque de développer un cancer des paupières augmente, comme celui des maladies de la surface oculaire, de cataracte ou encore de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), ce qui entraîne une perte progressive de la vision centrale», mettent en garde les experts.

A.B.

## Dix-huit cas de mpox enregistrés en Guinée

Un total de 18 cas de mpox ont été enregistrés à Conakry et dans plusieurs villes de l'intérieur du pays, a annoncé le directeur général par intérim de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS) de Guinée, Dr Sory Condé, lors d'une réunion technique. Les malades sont actuellement isolés au centre de traitement épidémiologique de Nongo, en banlieue de Conakry, a précisé Dr Condé. Le chef de l'ANSS a également annoncé l'activation d'un plan de riposte et d'alerte visant à identifier et à prendre en charge tout nouveau cas signalé dans les différentes régions de la Guinée. «Il y a actuellement 15 points d'entrée prioritaires qui sont activés, au niveau desquels les équipes médicales effectuent des contrôles sanitaires sur les personnes entrant en Guinée», a-t-il affirmé, ajoutant que les autorités sanitaires guinéennes sont en contact direct avec leurs homologues de la Sierra Leone et du Libéria, afin d'assurer un partage d'informations fiables sur la circulation du virus mpox.

## ORGANISÉ DURANT DEUX JOURS À ALGER Clôture de la 1<sup>ère</sup> édition du Championnat arabe de robotique et d'intelligence artificielle

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui et le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ont coprésidé dimanche à Alger la cérémonie de clôture de la 1<sup>ère</sup> édition du Championnat arabe de robotique et d'intelligence artificielle «Robofest», organisé sous le parrainage du ministère de la Jeunesse.

Dans son allocution à la clôture officielle de cette manifes-

tation, organisée deux jours durant, M. Hidaoui a affirmé «l'engagement de son secteur à soutenir les énergies jeunes, notamment celles activant dans les domaines scientifiques et technologiques, à travers la coopération avec le mouvement associatif activant dans ce domaine, l'objectif étant d'encadrer les enfants et les jeunes et de garantir les moyens permettant à ces acteurs de réaliser des exploits». A cet effet, le ministre a rappelé l'enjeu du secteur de «relancer les

jeunes entreprises en ouvrant leurs portes à ce genre d'activités investissant dans les capacités juvéniles, à la faveur de la solidarité du Gouvernement avec les différents secteurs concernés». De son côté, M. Ouadah a indiqué que ce genre d'initiatives «permet aux catégories jeunes de s'enquérir du progrès technologique», saluant les efforts consentis par les associations et start-up pour «initier les jeunes aux technologies et les encourager à participer aux grandes manifes-

tations scientifiques et technologiques». Il a affirmé, en outre, la poursuite de la coopération de son secteur avec les différentes instances pour assurer «l'équité des chances entre les enfants de l'Algérie concernant la participation à ce genre de championnats pour hisser le drapeau de l'Algérie dans les plus grands fora, et partant, donner plus d'écho à ces manifestations et de parvenir à construire des entreprises économiques maîtrisant les technologies de pointe».

## CONFÉRENCE MONDIALE SUR L'IA 2025

### Plus de 60 robots intelligents seront dévoilés

Une soixantaine de robots intelligents seront présentés à la Conférence mondiale sur l'intelligence artificielle 2025 prévue fin juillet à Shanghai, selon les organisateurs de l'événement. Placée sous le thème «Solidarité mondiale à l'ère de l'IA», la manifestation se déroulera dans la mégapole chinoise, avec des forums programmés du 26 au 28 juillet et des expositions du 26 au 29 juillet, rapporte

Chine Nouvelle. En tant que plateforme clé pour présenter l'innovation technologique chinoise au reste du monde, l'édition de cette année vise à rassembler l'expertise internationale dans le domaine de l'IA et mettra en avant les solutions chinoises, précise Chine Nouvelle. Plus de 1.200 participants de plus de 30 pays et régions ont confirmé leur présence. Parmi eux, figurent 12 lauréats de prix

internationaux prestigieux, tels que le prix Turing et le prix Nobel, plus de 80 académiciens chinois et étrangers, ainsi que des représentants de plusieurs laboratoires de recherche de renommée mondiale. L'exposition, qui dépassera pour la première fois les 70.000 mètres carrés de surface, accueillera plus de 800 entreprises présentant plus de 3.000 produits et technologies de pointe.

EN VUE DE LA PRÉSIDENTIELLE AU CHILI

# Jeannette Jara remporte la primaire de la coalition de gauche au pouvoir

C'est la première fois dans l'histoire du pays qu'une large coalition politique choisit un membre du Parti communiste comme candidat à la présidence. Jeannette Jara devrait affronter lors du scrutin présidentiel l'ultraconservateur José Antonio Kast et la représentante de la droite traditionnelle Evelyn Matthei, tous deux bien placés dans les enquêtes d'opinion.

L'ancienne ministre du Travail du président Gabriel Boric, Jeannette Jara, a remporté dimanche la primaire de la coalition de gauche au pouvoir au Chili en vue de la présidentielle de novembre prochain. Jeannette Jara a obtenu 60% des suffrages, selon les résultats portant sur 93% des bulletins dépouillés, publiés par le Service électoral (Servel). L'ancienne ministre de l'Intérieur Carolina Toh est arrivé à la deuxième place avec 27% des voix, devant les députés Gonzalo Winter (8,9%) du parti du président Boric Frente Amplio, et Jaime Mulet (2,8%) d'un petit parti écologiste. C'est la première fois dans l'histoire du pays qu'une large coalition politique choisit un membre du Parti communiste comme candidat à la présidence. Le président Boric, âgé de 39 ans et dont le mandat s'achève en mars 2026, ne peut pas se représenter, la Constitution chilienne lui interdisant un second mandat consécutif. La journée électorale, marquée par le froid hivernal dans une grande partie du pays, a enregistré une faible participation: un peu plus de 1,3 million d'électeurs sur les 15 millions appelés aux urnes. Jeannette Jara, une avocate de 51 ans, s'est imposée comme une figure présidentielle en pilotant deux réformes emblématiques du gouvernement Boric: la réduction du



temps de travail à 40 heures hebdomadaires et la réforme des retraites. Seule la coalition au pouvoir a choisi de se soumettre à une primaire. Les autres forces politiques ont déjà désigné ou désigné leurs candidats de manière interne.

Jeannette Jara devrait affronter lors du scrutin présidentiel l'ultraconservateur José Antonio Kast et la représentante de la droite traditionnelle Evelyn Matthei, tous deux bien placés dans les enquêtes d'opinion. Les prétendants à la présiden-

tielle ont jusqu'au 18 août pour officialiser leur candidature. Le premier tour se tiendra le 16 novembre. Si aucun candidat ne dépasse 50% des voix, un second tour opposera le 14 décembre les deux mieux placés.

SURINAME

## Première réunion du nouveau Parlement qui doit élire le président

Le Parlement du Suriname s'est réuni pour la première fois dimanche depuis les législatives du 25 mai, avec comme première mission d'élire le nouveau président de ce petit pays néerlandophone du nord de l'Amérique du Sud. Le nouveau président doit être élu avant le 16 juillet, date de la fin du mandat de l'actuel chef de l'Etat Chan Santokhi. L'opposante Jennifer Geerlings-Simons, 71 ans, dont le parti NDP (Parti nationale démocratique) a obtenu 18 des 51 sièges au Parlement, devrait devenir la première femme présidente du pays. Mme Geerlings-Simons a réussi à nouer une

alliance avec cinq partis pour atteindre la majorité des deux tiers (34 des 51 sièges) nécessaire pour s'assurer la présidence et un mandat de cinq ans. Lors de cette première séance, l'ancien vice-président (2015-2020) du Suriname Ashin Adhin, 45 ans, membre du NDP, a été élu président de l'Assemblée nationale, avec les 34 voix de l'alliance nouée par Mme Geerlings-Simons. Gregory Rusland, du Parti national du Suriname (NPS) qui a obtenu 6 sièges, se profile comme le nouveau vice-président du pays alors que la formation de l'actuel vice-président Ronnie Brunswijk, le Parti

général de libération et de développement (ABOP), qui a aussi remporté six sièges, devrait obtenir des portefeuilles importants dans le premier gouvernement. Le parti au pouvoir, le Parti progressiste de la réforme (VHP) du président Chan Santokhi, a obtenu 17 sièges mais cherche toujours à débaucher des députés de l'alliance formée par Mme Geerlings-Simons pour se maintenir au pouvoir. Si un seul des députés qui font partie de la coalition de Mme Geerlings-Simons fait défaut, alors elle n'aurait que 33 voix, soit moins que la majorité des deux tiers.

## Des inondations frappent l'ouest du Venezuela

De fortes pluies ont continué à s'abattre sur l'ouest du Venezuela, avec des rivières débordant dans plusieurs Etats et des centaines de maisons endommagées, ont déclaré dimanche les autorités. Dans l'Etat occidental de Merida, le gouverneur Arnaldo Sanchez a affirmé qu'au moins 370 maisons avaient été affectées par les

pluies et inondations, avec 103 détruites. M. Sanchez a indiqué sur les réseaux sociaux qu'au moins deux tonnes de fournitures avaient été distribuées aux communautés sinistrées sur les hautes plateaux des Andes, ajoutant que les forces de sécurité et les membres de la protection civile avaient été dépê-

chées sur place pour apporter leur aide. Dans l'Etat de Zulia (nord-ouest), le gouverneur Luis Caldera a indiqué à la chaîne publique Venezolana de Televisión que des fonctionnaires sont en train d'aider 16 communautés affectées par les inondations provoquées par la crue de la rivière Chama. Il a

assuré que les habitants des zones touchées recevaient de la nourriture, de l'eau potable, des tentes et d'autres fournitures essentielles. Dans l'Etat d'Apure, le maire Jackson Barbosa a signalé que l'accès aux communautés dans la ville d'Andres Eloy Blanco avait été coupé après que deux rivières sont sorties de leurs lits.

MEXIQUE

## Découverte de 381 cadavres abandonnés dans un crématorium à Ciudad

Des enquêteurs ont retrouvé 381 cadavres entassés dans un crématorium privé de Ciudad Juarez, dans le nord du Mexique, a indiqué dimanche le parquet local, dénonçant une négligence des services funéraires. Les «381 corps étaient déposés de manière irrégulière dans le crématorium», a déclaré Eloy Garcia, porte-parole du parquet de l'Etat de Chihuahua, où se trouve Ciudad Juarez. Selon le fonctionnaire, les cadavres étaient «empilés» sans aucun ordre dans plusieurs zones du bâtiment où opère le crématorium. Ils étaient «jetés là comme ça de manière indiscriminée, les uns sur les autres, au sol», a décrit M. Garcia. Il a précisé que tous les corps étaient embaumés et supposément associés à un certificat de décès. L'hypothèse du parquet est que la grande majorité de ces corps ont été veillés puis transférés au crématorium pour leur incinération. Les autorités estiment que certains des restes pourraient avoir été abandonnés depuis plus de deux ans. Eloy Garcia a ainsi avancé l'«irresponsabilité» des propriétaires du crématorium comme l'une des premières explications de cette découverte. L'un des administrateurs du crématorium s'est déjà présenté au parquet. Le ministère public veut «établir des responsabilités d'ordre pénal» à l'encontre des responsables, a dit son porte-parole. Les autorités n'ont pas précisé si les personnes décédées étaient des victimes de la violence criminelle.

ETATS-UNIS

## Au moins deux pompiers tués dans une embuscade en Idaho

Au moins deux personnes ont été tuées dimanche dans l'Etat américain de l'Idaho (nord-ouest) dans une embuscade tendue à des pompiers qui luttent contre un feu de broussailles, a annoncé le shérif local. Nous avons maintenant deux morts. Nous avons un nombre inconnu de victimes (...) En ce moment même, nous essayons des tirs de snipers», a déclaré aux journalistes le shérif du comté de Kootenai, Robert Norris. Le tireur n'a montré «aucun signe de vouloir se rendre», a-t-il précisé, encourageant les forces de l'ordre «à tirer pour neutraliser la menace». «Plusieurs pompiers héroïques ont été attaqués aujourd'hui alors qu'ils intervenaient sur un incendie dans le nord de l'Idaho», a annoncé sur X le gouverneur de l'Etat, Brad Little, dénonçant «une attaque directe odieuse contre nos courageux pompiers». Le chef des pompiers local, Pat Riley, a déclaré avoir «le coeur brisé» par l'attaque, sur la chaîne de télévision locale KHQ. Les autorités ont demandé aux résidents de rester sur place jusqu'à ce que l'affrontement soit terminé.

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

# La date, le stade et... la sécurité des supporters !

Marouane A.

La finale de la Coupe d'Algérie de football, seniors, reste un rendez-vous très particulier que les férus du sport roi suivent avec une grande attention, et ce, quel que soit les équipes qui l'animent.

La finale est toujours spéciale et fait office de fête du football local, surtout qu'elle est organisée dans une ambiance folklorique, avec la présence de troupes musicales traditionnelles et même de fanfares, en plus des jeunes qui embellissent les tribunes rien qu'avec leur présence.

La Coupe d'Algérie est, certes, organisée par la Fédération algérienne de football (FAF), mais la finale, elle, est confiée aux hautes autorités du pays qui s'occupent de tous les aspects. Il s'agit d'une vitrine du football algérien et qu'il faut donc bien mener pour ne pas décevoir tous ceux qui sont présents, à l'intérieur du stade, tout comme ceux qui suivront cette empoignade sur le



petit écran. Cette saison, et même si une première date a fuité, à savoir, le 5 juillet, journée très spéciale puisqu'elle est liée à la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, mais rien ne dit qu'elle se tiendra à cette date, du moins

pour le moment. Avec le contexte très spécial qui accompagnera ce rendez-vous, après le samedi noir qui a vu le décès de supporters du MCA, après leur chute des tribunes du stade du 5 juillet, son report n'est pas à écarter.

## UNE QUATRIÈME VICTIME DU SAMEDI NOIR A SUCCOMBÉ

Certes, les autorités du pays ont prévu de tenir cette finale au stade Nelson Mandela de Baraki, avec un protocole très strict, mais cela n'est pas encore finali-

sé. Ainsi, on apprend que la direction du stade n'accordera pas plus de 10 000 billets pour chacune des deux galeries, l'USMA et le CRB et cela pour éviter l'erreur faite lors du match entre le MCA et le NCM qui a vu une présence record du public et qui a conduit vers cette catastrophe. Il faut rappeler, à ce sujet, que trois supporters sont décédés sur le coup après leur chute violente des tribunes supérieures du stade olympique, alors que 81 fans étaient blessés et certains ont été hospitalisés et se trouvaient dans une situation difficile. Ainsi, un quatrième supporter, se nommant Massinissa, a succombé hier, alors qu'il se trouvait dans le coma depuis ce grave accident. Cela fait donc que d'aucuns ne voudraient pas faire la fête après ce regrettable événement et c'est pour cela que le report est possible, même s'il se peut que le match se joue avec une présence très restreinte de fans.

M. A.

ES SÉTIF

## Azzedine Arab nouveau directeur sportif

L'ES Sétif, a annoncé dimanche la désignation du Dr Azzedine Arab, en tant que nouveau directeur sportif de l'équipe première, dans un communiqué publié sur sa page Facebook. «Dans le cadre des récentes réformes annoncées le 23 juin 2025, suite aux instructions du Président-directeur général du groupe Sonelgaz concernant les changements administratifs et organisationnels au

sein de la société Black Eagles Entente de Sétif, la direction du club informe le public et l'ensemble des parties prenantes du secteur sportif de la nomination de Dr. Azzedine Arab au poste de directeur sportif de l'équipe», précise la même source. Azzedine Arab signe ainsi son retour à la direction de l'Entente, lui qui avait notamment occupé le poste de président du Conseil d'administration

de la SSPA/ «Black Eagles». Arab qui a entamé ses fonctions ce dimanche, a été chargé «d'élaborer une feuille de route visant à renforcer le rôle de la commission de recrutement des nouveaux joueurs et à développer les compétences internes en assurant la formation des responsables des différentes catégories sportives du club», conclut le communiqué. L'ES Sétif, qui a terminé la saison à

la 5e, en compagnie du Paradou AC, avec 41 points chacun, n'a jamais trouvé la bonne carburation malgré les changements opérés en cours de saison, avec notamment le départ de Réda Bendriss et l'arrivée du Tunisien Nabil Kouki. Les coéquipiers d'Akram Djahnit ont même concédé un triste record: cinq défaites consécutives, une première dans l'histoire du club en Ligue 1.

CAN-2024 FÉMININE (REPORTÉ À 2025)

## L'EN bat la RD Congo en amical

L'équipe nationale féminine de football, s'est imposée face à son homologue de la RD Congo 1-0 (mi-temps : 1-0), en match amical préparatoire, disputé ce dimanche au stade Mustapha Tchaker de Blida, en vue de la 13e Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (reportée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet prochain. L'unique but de la partie a été inscrit en première période par l'attaquante d'Al-Nassr saoudien, Lina Bous-

saha, à la demi-heure de jeu (30e). Les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, enchaîneront en défiant le Sénégal, le mardi 1er juillet, dans la même enceinte (20h00).

Il s'agit du dernier test de préparation au menu des Algériennes, avant le début de la compétition. En vue de la CAN-2024 (décalée à 2025), Benstiti a fait appel à 26 joueuses. Les Vertes qui signent leur retour sur le plan continen-

tal, après leur absence lors des deux dernières éditions, évolueront dans le groupe B, avec le Nigeria, le Botswana, et la Tunisie.

Elles entreront en lice le dimanche 6 juillet face au Botswana (20h00, heure algérienne), avant d'enchaîner contre leurs voisines tunisiennes, le jeudi 10 juillet. Les capées de Benstiti boucleront le premier tour en croisant le fer avec le Nigeria, le dimanche 13 juillet. Douze

pays prendront part à ce tournoi continental, répartis en trois groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale, prévus les 18 et 19 juillet. Les demi-finales se joueront le 22 juillet. Le match de classement est fixé, quant à lui, au 25 juillet, suivi de la finale, programmée le 26 juillet.

ATHLÉTISME / MEETING RÉGIONAL DE CAEN

## Manel Benkaci en or sur 100m/haies

La hurdler algérienne Manel Benkaci, sociétaire du club français Rouen Normandie Athlétisme, a remporté la médaille or sur le 100 mètres/haies du Meeting Régional de Caen, disputé samedi, avec un chrono de 13 secondes et 82 centièmes. L'Algérienne a devancé Calie Brunet, de l'USO Mondeville, ayant pris la deuxième place en 14.17, au moment où Jeanne Couvreur, de l'ESC Caen 44 Saint Nazaire a complété le podium en 14.34. Le chrono de 13.82 est considéré comme un nouveau record personnel pour Benkaci, qui à travers ses dernières performances prouve qu'elle est en train de monter en puissance cet été.

HANDBALL/ MONDIAL U21 - 2025

## Le Danemark sacré, l'Algérie 20e

La sélection danoise de handball des moins de 21 ans a remporté le Mondial 2025 de la catégorie, en s'imposant devant son homologue portugaise sur le score de 29-26 (mi-temps: 14-10), en finale disputée dimanche à Katowice en

Pologne. La troisième place du podium est revenue aux Iles Féroé, vainqueur devant la Suède (27-26), en match de classement disputé plus tôt ce dimanche. De son côté, la sélection algérienne a pris la 20e place au classement final, après

avoir disputé un total de sept (7) matchs durant lesquels elle a enregistré deux victoires, un nul et quatre défaites.

Le Danemark succède au palmarès de la compétition à l'Allemagne, sacrée en 2023 devant la Hongrie (30-23).

KARATÉ-DO/ CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2025 (JEUNES CATÉGORIES)

## Stage de sélection lundi à Alger

La Fédération algérienne de karaté do (FAK) organise lundi, un stage de sélection réservé aux catégories minimes: cadets et espoirs (garçons et filles), à l'Ecole supérieure des sciences et technologies du sport de Dely Brahim (Alger), en prévision des Championnats d'Afrique 2025, prévus en juillet prochain au Nigeria, selon un communiqué publié dimanche par l'instance fédérale. «Dans le cadre des préparatifs en vue

des Championnats d'Afrique de karaté-do, qui se dérouleront fin juillet à Abuja (Nigeria), les catégories minimes, cadets et espoirs (garçons et filles), prendront part à un stage de sélection élargi, afin d'arrêter la liste définitive des athlètes qui défendront les couleurs nationales lors de cet événement continental», précise la FAK.

Le programme du stage prévoit au minimum trois combats pour chaque athlète,

selon le système «round-robin», afin de permettre au staff technique national «de choisir les éléments les plus méritants».

Plusieurs entraîneurs venus des différentes régions du pays prendront part à ce stage. Enfin, la fédération a souligné qu'à l'issue de ce processus, «un seul athlète sera retenu par catégorie de poids pour représenter l'Algérie à la compétition africaine.»

MONDIAL DES CLUBS

# Le Bayern et le PSG se retrouvent en quart de finale



**L**e Bayern Munich de Harry Kane, auteur d'un doublé, a fait parler sa puissance dimanche à Miami pour écarter Flamengo (4-2) de sa route au Mondial des clubs, où l'attend désormais un quart de finale choc contre le PSG.

Ce sera donc un duel entre cadors européens, plus habitués à se défier en Ligue des champions, qui aura lieu samedi prochain à Atlanta. "Ce sera difficile contre Paris, a anticipé Kane. Ils ont eu une saison incroyable. Nous avons déjà joué contre eux et gagné cette saison (en Ligue champions). Nous devons nous en inspirer, même si nous savons que ce ne sera pas facile." Le Brésil, qui a placé ses quatre équipes en 8es de finale, peut encore en voir une seconde, après Palmeiras, rallier le prochain tour, si Fluminense fait tomber l'Inter Milan lundi à Charlotte. En attendant, après Botafogo, c'est l'un de ses clubs les plus emblématiques, celui de Zico, Bebeto ou encore Romario qui prend la porte. Le Flamengo d'aujourd'hui n'a pas de tels génies en ses rangs. Son football, reposant sur un pressing haut et du jeu direct, lui donne même des atours plutôt européens. Et justement, face au Bayern, il se mesurait à un client en la matière.

## NEUF CARTONS JAUNES

Ce match au parfum intercontinental vintage, très animé et bien tendu (9 avertissements), les Bavarois l'ont pris au sérieux, comme doit le faire un favori assumé au titre, en attaquant fort d'entrée sur la pelouse du Hard Rock Stadium de Miami quasiment plein (60.915 specta-

teurs). En trois minutes, dans les dix premières, Munich a fait plier la défense. D'abord sur un corner dévié contre son camp par le Chilien Erick Pulgar (6e), puis après un tir à l'entrée de la surface de Harry Kane, légèrement dévié et entré dans le but avec l'aide du poteau (9e). Sur l'action, le défenseur français Dayot Upamecano a chipé le ballon à un Brésilien avant de donner une passe décisive à l'attaquant anglais, démontrant que ce Bayern est bien une des équipes qui pressent le plus près du but de leur adversaire, pour mieux s'y montrer dangereux sinon létal.

En prenant à la gorge Flamengo d'entrée, Munich venait de mettre un gros coup sur la carafe de son adversaire. Mais c'était sans compter "la force mentale des joueurs brésiliens", mise en avant la veille par leur entraîneur Felipe Luis, prévenant qu'elle pourrait "compenser une légère différence de niveau". Il a eu raison, puisque son équipe a réduit le score par Gerson, auteur d'un missile en demi-volée sous la barre de Manuel Neuer (33e), après un centre de Luiz Araujo.

## LE PSG ASSOMME LE MIAMI DE MESSI

Un Paris SG fringant et sans pitié a terrassé l'Inter Miami de Lionel Messi (4-0) dans des retrouvailles à sens unique entre la mégastar et son ancien club, dimanche à Atlanta en huitième de finale du Mondial des clubs. Il n'y a jamais eu de suspense ni de réelle confrontation tant le PSG a fait respecter son statut de champion d'Europe, et tant le club de David Beckham a cette fois payé le prix

fort pour toutes les lacunes observées depuis le début de la compétition.

Plus en jambes que lors de ses deux derniers matches, en partie sans doute grâce à la climatisation du stade couvert Mercedes-Benz, le PSG a tout de suite mis la tête de Messi et des siens sous l'eau. Et ce devant leurs fans, puisque le stade (par une affluence de 65.000 spectateurs) était orné en grande majorité de maillots roses. Mais aussi devant le père de Kylian Mbappé, Wilfrid, venu de Miami observer le possible futur adversaire du Real Madrid en demi-finale.

Dès la 4e minute, Bradley Barcola, titularisé à la place d'Ousmane Dembélé que Luis Enrique a souhaité encore préserver après sa blessure, a sollicité le gardien Oscar Ustari, après une percée de Khvicha Kvaratskhelia.

Pour son 100e match sous les couleurs parisiennes, Barcola a raté certaines choses, mais a aussi été un détonateur, tout comme Kvaratskhelia. Le premier but est venu sur un coup franc obtenu par Désiré Doué et tiré par Vitinha au second poteau. Joao Neves l'a repris de la tête, dans une réalisation qui a immédiatement rappelé son but contre Manchester City.

Le petit milieu portugais, l'une des révélations de la saison, s'est payé le luxe d'un doublé, reprenant un centre de Fabian Ruiz lancé en profondeur par Bradley Barcola (39e).

Barcola a terminé sa bonne mi-temps par une passe décisive pour Achraf Hakimi, qui s'y est pris en deux temps pour faire trembler les filets (45+3). Entre temps, Doué avait, par un centre puissant,

forcé un but contre son camp de Tomas Aviles (44e).

La messe était dite dès la mi-temps. Un scénario idéal pour Luis Enrique qui a pu faire tourner dès le retour des vestiaires, avec Marquinhos et Fabian Ruiz sortis au bénéfice de Lucas Beraldo et Warren Zaïre-Emery.

Le PSG a tranquillement géré cette avance confortable, se créant encore des occasions, mais avec plus d'imprécisions, et donnant du temps de jeu à Ousmane Dembélé, visiblement rouillé.

Les quatre fantastiques de l'Inter Miami, anciens Barcelonnais, ont semblé tout aussi dépassés que leur équipe par le pressing tout terrain, les redoublements de passes et de dribbles du PSG.

PORTUGAL

## Gyökeres s'embrouille avec le Sporting

Viktor Gyökeres part au clash. Selon le journal Record, l'attaquant suédois (27 ans) a prévenu son club, le Sporting, qu'il sècherait la reprise pour manifester sa colère contre les récents propos de son président, Frederico Varandas. Ce dernier a récemment expliqué qu'il n'avait pas besoin de vendre absolument son attaquant cet été. Il a surtout fixé un prix bien plus élevé que les 70 millions d'euros de clause évoqués par plusieurs médias. De quoi peut-être faire réfléchir ses prétendants (plusieurs clubs anglais dont Arsenal, Manchester United). Gyökeres accuse son président de ne pas respecter son engagement de le laisser partir si une offre de ce montant lui parvenait. Le buteur aurait menacé de s'exprimer publiquement pour manifester son mécontentement. "Le Sporting est serein sur cette question", a récemment déclaré Varandas. "Deuxièmement, il n'a pas besoin de vendre Viktor Gyökeres. Cependant, nous restons attentifs aux aspirations de Viktor et de tout autre athlète. Le Sporting s'est engagé, après des semaines de réunions, à ne pas exiger le montant total de la clause, nous serons raisonnables quant au montant demandé pour Viktor."

Le dirigeant a tout de même précisé que le montant serait bien supérieur au prix potentiel de 70 millions d'euros. "Aujourd'hui, il y a une forte probabilité qu'il parte. Je ne divulguerai pas le montant, mais le joueur le sait. Je peux dire que Viktor ne partira pas pour 60 millions d'euros + 10. Il ne partira pas (à ce prix), absolument pas."

"Nous avons observé le marché et j'ai vu [Martin] Zubimendi, qui a six mois de moins que Viktor, partir pour 65 millions d'euros (vers Arsenal)", a-t-il repris. "J'ai vu Matheus Cunha et Bryan Mbeumo, tous deux attaquants mais qui, à mon avis, n'ont ni la valeur marchande ni les qualités de Viktor, être négociés pour environ 75 millions d'euros. Compte tenu des exigences que nous jugeons justes, je pense que Viktor pourrait partir, à moins qu'il n'ait le pire agent du monde, ce qui est difficile à croire pour moi, car c'est l'un des meilleurs footballeurs du monde."

BRÉSIL

## Le coach de Botafogo renvoyé

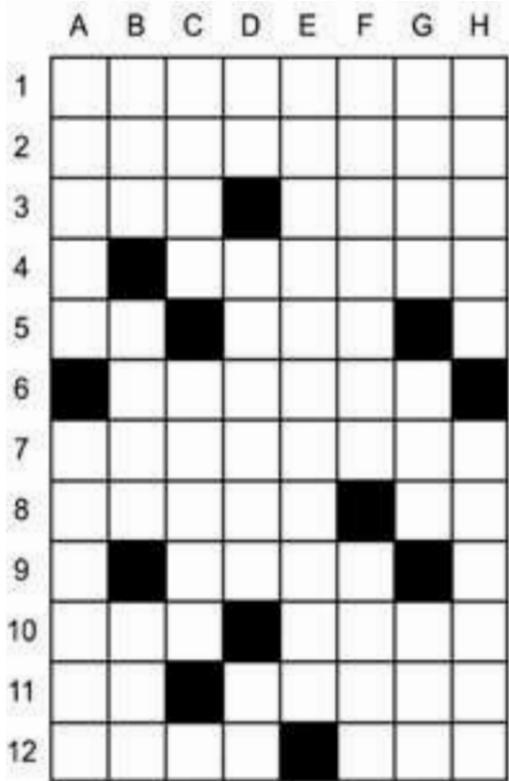
L'homme d'affaires américain, propriétaire de Botafogo et de l'OL, Textor, a décidé de virer son entraîneur du club brésilien, Renato Paiva, dimanche. La nouvelle a été dévoilée dans un communiqué au lendemain de la défaite de l'équipe contre Palmeiras (1-0) en 8e de finale de la Coupe du monde des clubs, samedi.

"Botafogo informe que Renato Paiva n'est plus l'entraîneur de l'équipe première", indique le message. "La décision a été communiquée au professionnel dimanche soir. Le club tient à remercier Paiva et ses adjoints pour les services rendus à Glorioso ces derniers mois, notamment pour la victoire historique contre le Paris Saint-Germain en Coupe du Monde des Clubs et la qualification pour les huitièmes

de finale de la Libertadores et de la Copa do Brasil." John Textor et le conseil d'administration du département Football recherchent un nouvel entraîneur pour relever le défi de poursuivre sur la voie des titres, de conquérir deux Libertadores, un titre brésilien et un titre inédit en Copa do Brasil", conclut le message.

Nommé le 27 février dernier en remplacement d'Artur Jorge, le technicien portugais a dirigé 23 matchs (12 victoires, 3 nuls, 8 défaites). Son principal fait d'arme a été la victoire face au PSG (1-0) en phase de poule du Mondial des clubs, le 19 juin dernier, et la qualification au tour suivant. Mais cela n'a pas suffi à convaincre ses dirigeants de le maintenir en poste après la défaite face au rival Palmeiras.

# Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Joue les fantômes. Enlever un avantage acquis.
- B. On l'associe au yang. Elle est supérieure dans un couvent. Pivote.
- C. Enseignant familial. C'est un mage.
- D. Arrivé à la maternité. Diminues la voile. Appris et retenu.
- E. D'un agréable parfum.
- F. Collier de perles. Vallées envahies par la mer.
- G. Prophète biblique. Prénom féminin. Plus un enfant mais pas un adulte.
- H. Abri de primeurs. Plus de prime jeunesse.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Envoûtements avec les yeux.
- 2. Chien de chasse.
- 3. Entre nord et ouest. Entendre comme avant.
- 4. Faciliter la glisse.
- 5. Petit état-major. Ville de carnaval.
- 6. Construit.
- 7. Garantit la protection.
- 8. Faire un voyage. Son premier jour est fêté.
- 9. Affluent du Danube.
- 10. Voiture pour le cheval. Refusai de reconnaître.
- 11. Ancien conjoint. Lieu de courses.
- 12. Admis. On le prend avec un micro.

# LES MOTS FLÉCHÉS

ATTENTIF LIEUX DE GUET	ELLES ONT LES PATTES PALMÉES REÇUS	CON-TRAIT OBLIGE CANINE OU INCISIVE	EAU DE LIBOURNE LIGNE SUR UN PULL MARIN	TROUVER UNE PLACE JEUNE ENCORE INDICE DE POIDS	AVOIR SUR SOI MÉDI-SANCE
UNIVER-SALISER IL MET FIN AU COI					
ALOURDIE PRÉFEC-TURE ALPINE			CLAI-RONNE SUR TOUS LES TOITS		
MOT MIS POUR EXCLURE DIPLOME				CHEMIN PEDESTRE DOCTEUR ABRÉGÉ	SUITE DE PHRASES ÉCRITES
PAS TOUT A FAIT AU SUD QUI A DE LA CLASSE				PETIT EXTRA-TERRÉS-TRE ESPRIT	
FALAISE ARTICLE ANDALOU	DÉCORATION DE RIDEAU GROSSE BILLE	AMOU-RACHÉE C'EST COURT	COUPÉ EN FINES TRANCHES TROUBLES AFFECTIFS	ANCIEN CONJOINT EXISTES VRAIMENT	
ÉPANOUIS-SEMENT REJET D'UN ARBRE	ÊTRE IN-QUIÉTANT COMPAGNIE RAC-COURCIE				
IL EST UTILE AU LABO-RANTIN		VICTIME D'UN MALININ PARTAGE	PREUVE QUE LA CITATION EST EXACTE		



# SUDOKU

6	8	3	4			1		5
2		5				4	3	9
		9	7					
5	3	1		7				2
	2			1			8	
7				3		5	6	1
					9	2		
8	5	2				3		4
9		4			8	6	5	7

1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

CAMAIEU CHATAIGNE CREDIT DECRUE FRASQUE ICEBERG INFERIEUR ITALIENNE  
 KANA KRACH MAIL MARIEE NAVET OURS PARVIS RACE RAVALEUR RHUMERIE  
 SALLUER STERNUM TCHATCHER TCHEQUE TIMBRE TRIPE TWEED VENIN WHISKY

R	I	E	O	M	M	E	D	E	C	A	R
U	C	N	U	A	U	A	N	E	R	U	E
E	E	G	R	Q	K	N	I	N	E	V	H
I	B	I	S	T	E	R	R	L	D	W	C
R	E	A	A	I	E	H	A	E	I	H	T
E	R	T	L	M	V	V	C	C	T	I	A
F	G	A	U	B	A	R	A	T	H	S	H
N	T	H	E	R	U	C	A	N	A	K	C
I	R	C	R	E	T	R	I	P	E	Y	T

COURTS-MÉTRAGES

# Lancement à Alger du programme «Hiya» pour soutenir les femmes cinéastes

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a présidé dimanche à Alger le lancement officiel du programme Hiya, une initiative dédiée aux femmes porteuses de projets cinématographiques. Le programme, axé sur le court-métrage, vise à renforcer les compétences artistiques et techniques des participantes à travers une formation complète.



**Samy Terki**

La cérémonie s'est tenue au siège du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA). Dans son intervention, le ministre a déclaré que Hiya se veut «une initiative pionnière regroupant une élite de talents féminins émergents dans les domaines de l'écriture du scénario et de la réalisation, dans le but de leur permettre de produire des courts-métrages porteurs de messages forts et reflétant des expériences humaines importantes». Zouhir Ballalou a souligné que ce dispositif représente bien plus qu'un simple programme d'accompagnement. Il s'agit selon lui

de «formation réelle et de terrain» qui permettra aux participantes de «réaliser des œuvres qui méritent d'être reconnues et visionnées». Il a ajouté que cette initiative s'inscrit «dans les démarches du secteur de la Culture et des Arts, visant à promouvoir la production cinématographique, et constitue une réponse aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une attention particulière à l'accompagnement de la créativité cinématographique». Soulignant la portée de cette démarche, le ministre a également annoncé «l'organisation de journées consacrées au cinéma féminin, qui seront officialisées

dès l'année prochaine». Cette décision s'inscrit dans «l'accompagnement du ministère de la Culture et des Arts aux jeunes talents dans le domaine du cinéma», mais aussi dans le cadre de «l'aide apportée aux porteuses de projets cinématographiques pour concrétiser leurs idées sur le terrain». La cinéaste Yasmine Chouikh, en charge de l'encadrement artistique du programme, a précisé que celui-ci «n'est pas un simple atelier ou une simple activité passagère, mais un projet global». Elle a expliqué que les cinq participantes bénéficieront «de rencontres professionnelles avec un ensemble de réalisateurs, producteurs et comédiens afin d'enrichir

leur vision artistique». Selon les précisions apportées par le CNCA, le programme Hiya est destiné aux réalisatrices algériennes porteuses de projets de courts-métrages d'une durée maximale de 13 minutes.

L'accompagnement proposé couvre toutes les étapes de la création, de l'écriture du scénario à la post-production, avec un suivi artistique rigoureux tout au long de l'année. À travers Hiya, les autorités culturelles entendent «encourager» une nouvelle génération de réalisatrices à s'exprimer librement à l'écran, tout en apportant un soutien concret à la production cinématographique féminine.

S. T.

## Une soirée musicale au Théâtre Bachtarzi sous le signe de la diversité

Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi a accueilli samedi soir, dans le cadre du Festival Européen de Musique 2025, une soirée particulière réunissant deux artistes venues d'horizons très différents, Dyana Dafova, chanteuse bulgare connue pour son engagement en faveur de la paix, et Taiga Trece, rappeuse allemande d'origine mexicaine. Deux parcours, deux voix, un même appel au dialogue et à l'expression libre.

En ouverture, Dyana Dafova a proposé un concert mêlant spiritualité et émotions. Chanteuse, compositrice et productrice, elle s'est fait connaître sur la scène internationale grâce à ses créations inspirées du folklore bulgare et enrichies d'arrangements contemporains. Sur scène, elle portait une robe traditionnelle revisitée, symbole de son attachement aux racines et de son ouverture sur le monde. Elle a interprété des

chansons dans 17 langues, parmi lesquelles le français, l'anglais, le bulgare et même des langues anciennes. À travers ses textes, elle défend des valeurs humaines universelles, comme la paix, la tolérance et le respect de la diversité. Sa chanson Ahadiyah a particulièrement touché le public. Cette «œuvre» a été sélectionnée par la NASA pour être diffusée dans l'espace à bord de la navette Columbia, ce qui montre la portée symbolique de son message. Dyana Dafova est aussi reconnue pour son engagement humanitaire, ambassadrice de bonne volonté du HCR, elle a reçu plusieurs distinctions, dont un certificat d'appréciation du gouvernement indien.

En seconde partie de soirée, le public a découvert une autre voix, plus brute, plus directe, celle de Taiga Trece. Née à Munich, elle a grandi au Mexique, où elle a découvert le rap et commencé à écrire.

Sur scène, elle a livré un concert intense, avec des textes en espagnol, allemand et anglais. Elle y parle de ses origines, de son vécu, de ses luttes.

Son style, à la fois personnel et engagé, repose sur des textes forts. Elle évoque des réalités sociales, mais aussi des histoires de résistance, d'affirmation de soi, de liberté. En plus de sa carrière musicale, elle accompagne d'autres artistes à travers des ateliers d'écriture, de performance, et travaille aussi comme thérapeute spécialisée dans le lien entre le corps, la voix et la respiration.

Les deux artistes, bien que très différentes, ont en commun cette volonté d'exprimer quelque chose d'intime, de sincère. La soirée a ainsi permis un véritable échange entre cultures, styles et sensibilités, porté par deux voix féminines fortes et singulières.

S. T.

15<sup>e</sup> FESTIVAL  
DE LA MUSIQUE  
ET DE LA CHANSON  
KABYLE

## L'art, mémoire des générations

Par Kamel Zirem\*

La capitale des Hammadites va vivre à partir d'aujourd'hui un événement culturel de grande envergure à l'occasion de la tenue de la 15<sup>e</sup> édition du festival local de la musique et de la chanson kabyle, qui s'étalera du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 2025. Cette grande fête de la musique rendra hommage à un ancien chanteur de la vallée de la Soummam, en l'occurrence Rachid Ferhani, célèbre notamment par sa chanson Assa Tameghra (Aujourd'hui, c'est la fête). «Reconnaître un artiste, cela doit se faire de son vivant», nous confie Dda Rachid, heureux de cette reconnaissance à 76 ans. À cette occasion, un programme riche et varié a été concocté par le commissariat de ce festival. Au programme : soirées artistiques, conférences, master class, foire de disques et concours de jeunes talents pour animer ces cinq jours. Des artistes connus se produiront au stade scolaire de la ville de Béjaïa ainsi qu'à la maison de la culture Taous Amrouche. On peut citer, entre autres, Taous Arhab, Tahar Anza, Rachid Koceila, Tanina, Boubekour, et bien d'autres. L'entrée est gratuite. Des conférences-débats seront animées par le journaliste Fatah Imloul, le compositeur Aghiles Belzerrouk et le chercheur Kamel Boudjemai à la maison de la culture. Elles porteront sur la chanson kabyle à travers l'histoire et le chant féminin (Urar El Khalat) de la tradition à la modernisation. Des master classes se tiendront à la Maison de la culture Taous-Amrouche sous la direction de l'éminent professeur et chef d'orchestre Achour Zaim et porteront sur les techniques vocales. Un programme de proximité touchera également quatre autres communes : Akfadou, Adekar, Amizour et Kherrata, afin d'étendre la diffusion du festival au-delà du chef-lieu de wilaya. Un programme de proximité touchera aussi quatre communes : Akfadou, Adekar, Amizour et Kherrata, afin de faire voyager le festival en dehors du chef-lieu de wilaya. Une dizaine de jeunes talents venus de sept wilayas (Béjaïa, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Bouira, Boumerdès et Alger) participeront au concours pour décrocher la première place qualificative pour le festival national de la chanson amazighe de Tamanrasset. Cette fête de l'art et de la musique coïncidera avec le 63<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse. Selon Lyazid Abdi, dit Azifas, lui-même chanteur et commissaire du festival, «L'un des objectifs assignés à ce festival est de permettre aux jeunes de s'emparer des moyens de production pour assurer la relève dans la musique et la chanson kabyles. Je suis là pour aider à l'émergence de jeunes artistes.» Bgayet va donc débiter la saison estivale avec l'art et la chanson. Place à la musique et aux jeunes talents. Et surtout, place aux jeunes. Laissons les jeunes émerger.

\*Ancien journaliste culturel

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 21°
- Oran 19°
- Constantine 19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:39	12:47	16:39	20:08	21:48

## VTT : ABDERRAHMANE MANSOURI SACRÉ CHAMPION D'ALGÉRIE

Le cycliste du Mouloudia d'Alger, Abderrahmane Mansouri est sacré champion d'Algérie de vélo tout terrain (VTT) après s'être imposé haut la main dans l'édition 2025, disputée lundi matin à Tlemcen. La course des seniors (messieurs) s'est déroulée sur un circuit de 28,2 kilomètres, et Mansouri a couvert la distance en 1:21.03, se plaçant ainsi devant Mohamed Abderrahmane Touam (CSG Dar El Beida), 2e en 1:23.40, et Rayane Ouaras (Club

cycliste algérois) en 1:31.18. Chez les juniors (messieurs), la course qui s'est déroulée sur un circuit de 14,1 kilomètres a été remportée par Mohamed Abdelraouf Mellak (Olympique Baraki), qui l'a emportée en 41:41. Le podium a été complété par Omar Zeggaï, du VTT Tiarret, second en 42:13 devant l'athlète Salah Hamzaoui (MC Alger) en 42:31. En cadets (garçons), la course s'est déroulée sur un circuit de 9,1 kilomètres et c'est Ibrahim Ars-

lane Merabet (Étoile cycliste de Tlemcen) qui s'est adjugé la 1re place en 38:04, devant Mohamed Amine Fertous de l'ESC Ben Aknoun (39:51) et Rayane Saïdani (Club cycliste algérois) en 41:17. Le championnat national de vélo tout terrain (VTT) a été précédé du championnat national de cyclisme sur route, disputé également à Tlemcen, et marqué par une assez nette domination du Mouloudia d'Alger et de Madar Pro-Team.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2025 // N°1106 // PRIX 20 DA

LES MINISTÈRES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'INDUSTRIE FONT CAUSE COMMUNE

## La transition vers une économie verte en point de mire

*Une convention-cadre a été signée, lundi à Alger, entre le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie et celui de l'Industrie en vue de renforcer la coopération entre les deux secteurs en matière de transition vers une économie verte et durable.*

La convention a été signée par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, et le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, en marge d'une journée d'étude sur "les compétences dans le secteur du froid pour un avenir durable", organisée à l'occasion de la journée mondiale du froid (26 juin).

L'événement s'est déroulé en présence d'un nombre de responsables, dont le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des énergies renouvelables, Noureddine Yassaâ, et le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, ainsi que de représentants du Parlement et d'organisations patronales.

La convention vise à atteindre des objectifs communs, notamment l'amélioration de la performance environnementale des entreprises industrielles et le renforcement de l'économie circulaire au service de l'intérêt général, selon les explications fournies lors de la rencontre. La convention prévoit, entre autres, l'encouragement



de l'utilisation des technologies de production plus propre et de la création de groupements conjoints entre les entreprises industrielles pour développer des solutions innovantes en matière de traitement des déchets industriels, et le développement d'un mécanisme national commun pour mesurer l'empreinte carbone des produits nationaux destinés à l'exportation. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Djilali a précisé que cette convention

constituait une étape importante vers une économie verte durable, en accord avec les engagements de l'État dans le domaine du développement durable, soulignant qu'elle permettra de coordonner les efforts de plusieurs établissements publics sous la tutelle des deux ministères pour allier croissance économique et protection de l'environnement. L'adoption des normes environnementales internationales dans les activités des entreprises contribuera à améliorer

la compétitivité des produits algériens sur les marchés extérieurs, a-t-elle ajouté, réitérant l'engagement de son secteur à accompagner ces entreprises dans ce processus. Pour sa part, M. Ghrieb a mis en exergue l'importance de cette convention dans l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques industrielles et le renforcement des capacités des entreprises nationales, en particulier des PME, à évoluer vers des industries intelligentes et durables basées sur des technologies innovantes à faibles émissions.

Il a, en outre, fait savoir que le secteur industriel s'employait à promouvoir un nouveau modèle de production basé sur la réduction de l'empreinte carbone, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la promotion des technologies propres, tout en adoptant une politique d'importation de produits industriels éco-responsables, conformément à la vision de l'Algérie nouvelle en matière de développement durable, d'économie circulaire et de croissance propre.

### MIGRATION

## UN MORT ET 87 SURVIVANTS LORS D'UN NAUFRAGE AU LARGE DE L'ITALIE

Les garde-côtes italiens ont secouru dans la nuit de dimanche à lundi 87 migrants et récupéré le corps d'une femme noyée après le naufrage de leur embarcation, à environ 70 km de l'île de Lampedusa, a indiqué la Croix-Rouge, citée par des médias locaux. "L'embarcation en métal a fait naufrage en pleine nuit, à environ 70 km de l'île de Lampedusa", ont précisé les mêmes sources, faisant état également "de plusieurs disparus". Les migrants secourus, tous originaires d'Afrique subsaharienne, ont été transportés à Lampedusa et pris en charge au sein d'un centre d'accueil où se trouvent déjà 70 autres personnes secourues ces derniers jours, selon la Croix-Rouge italienne, qui gère ce centre. Depuis le début de l'année, 29 903 migrants ont débarqué sur les côtes italiennes, dont 5 328 mineurs non accompagnés, selon les derniers chiffres du ministère de l'Intérieur publiés le 30 juin. Un chiffre en hausse par rapport à la même période l'an dernier, mais deux fois plus faible qu'en 2023, où les arrivées par voie maritime avaient dépassé les 60 000 personnes au cours des six premiers mois. En 2024, l'Organisation internationale des migrations avait recensé 2 452 personnes mortes en Méditerranée en essayant d'atteindre l'Europe, et enregistrait la même année le bilan le plus meurtrier de décès sur les routes migratoires au niveau global.

## L'UFC LANCE LA PREMIÈRE PLATEFORME NATIONALE NUMÉRIQUE DE L'ENTREPRENEURIAT UNIVERSITAIRE À DISTANCE

L'université de la formation continue (UFC) "Chahid Didouche Mourad" a annoncé lundi à Alger le lancement de la première plateforme nationale numérique de l'entrepreneuriat universitaire à distance, en collaboration avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), a indiqué un communiqué de l'UFC. Le directeur de l'UFC, Yahia Djaafri, a affirmé, à ce propos, que le lancement de cette plateforme qui offre des espaces numériques d'orien-

tation des étudiants "reflète une forte volonté d'activer la transformation numérique au sein de l'université et de fournir aux étudiants des outils intelligents d'accompagnement à distance". Pour sa part, le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ahmed Mir, a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'orientation générale du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à "dyna-

miser le système de l'entrepreneuriat dans le milieu universitaire et à offrir des espaces numériques contribuant à l'orientation et à l'accompagnement des étudiants vers des projets prometteurs". Dans le même contexte, la représentante du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Sandra Saïbi, a affirmé que ces projets s'inscrivent dans le cadre de la vision du ministère de l'Économie de la connaissance visant à "contribuer aux

efforts visant à faire de l'université algérienne un générateur d'idées et d'initiatives innovantes", ajoute le communiqué. Pour sa part, le directeur général de la NESDA, Bilal Achacha, a souligné que cette plateforme constitue "un véritable acquis offrant aux étudiants la possibilité d'interagir avec un contenu diversifié et des services numériques spécialisés, ce qui est à même de renforcer les chances de leur réussite dans la création de leurs entreprises".

## IRAN : LE NOMBRE DE MARTYRS SUITE À L'AGRESSION SIONISTE DÉPASSE LES 930

Au moins 935 personnes sont tombées en martyres suite à l'agression menée par l'entité sioniste contre l'Iran, qui a pris fin le 24 juin, a annoncé lundi l'agence officielle iranienne Irna. Pendant l'agression de 12 jours menée par l'entité sioniste contre notre pays,

935 martyrs ont été identifiés jusqu'à présent, parmi lesquels 132 femmes et 38 enfants, a déclaré l'agence, citant le porte-parole du pouvoir judiciaire, Asghar Jahangir. L'entité sioniste a lancé une agression contre l'Iran le 13 juin en menant des

frappes aériennes sur les sites nucléaires, militaires et résidentiels de l'Iran. De leur côté, les forces militaires iraniennes ont immédiatement lancé des ripostes. La force aérospatiale du Corps des gardiens de la révolution islamique a mené 21

vagues de frappes de missiles dans le cadre de l'opération "Promesse honnête 3", infligeant de lourdes pertes à l'entité sioniste. Un cessez-le-feu initié par le président américain, Donald Trump, est entré en vigueur le 24 juin dernier.